

Suppl. /P
BELLEVAL, C. de
52913/P

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30345558

NOTICE

SUR

MONTPELLIER.

PAR M. CHARLES DE BELLEVAL.

SECONDE ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.



MONTPELLIER,

RENAUD, Libraire, à la Grand-Rue, N.o 347.

AN XIII.

AVERTISSEMENT.

Nous avons cru rendre service aux étrangers qui font quelque séjour à Montpellier, pour leur donner une idée de cette ville, de dépouiller quelques ouvrages volumineux dont la lecture doit nécessairement effrayer ou dégoûter tout homme qui craint l'ennui et la perte de temps. D'un autre côté, les *Notices de cette ville*, insérées dans des ouvrages généraux, tels que *Dictionnaires*, *Géographies*, *Guides des Voyageurs*, etc. ne sont point assez détaillées pour faire connaître d'une manière exacte, et avec une étendue suffisante, ce que *Montpellier* offre d'intéressant. Nous avons pensé que ce court et faible Essai, où l'on a tâché de tenir un juste milieu entre la sécheresse des uns, et la minutieuse prolixité des autres, pourrait avoir quelque utilité. L'indulgence avec laquelle on a reçu notre première édition, nous a encouragés à donner cette seconde, que nous nous sommes efforcés de rendre, et plus exacte, et plus complète.

TABLE.

NOTICE

SUR

MONTPELLIER.



ORIGINE DE MONTPELLIER.

L'opinion la plus commune est que Montpellier doit son origine à la destruction de Maguelonne ; cette destruction, opérée par *Charles Martel*, fut une des suites de la victoire remportée par ce Prince sur les Sarrasins, à quelques lieues de *Narbonne*. Il punit ainsi de leur faiblesse ou de leur perfidie, les habitans de *Maguelonne*, qui avaient reçu dans leur Port la Flotte des Sarrasins; chassés de leurs antiques asiles, les *Maguelonnais* transportèrent leur séjour non loin de la ville qui fut leur berceau. Ils construisirent leurs nouvelles maisons et jetèrent ainsi les fondemens de *Montpellier*

sur un monticule, d'où ils pouvaient voir aisément la patrie qu'on leur avait arrachée. Ce Mont était, dit-on, revêtu d'un bois, qu'une tradition (à laquelle nous ne savons s'il faut ajouter quelque croyance) prétend avoir été composé d'une espèce d'arbres connus encore, par quelques personnes du pays, sous le nom d'*arbres de Montpellier.* C'est un cyprès dont les rameaux ne s'élèvent point en pyramide, mais s'étendent de côté, comme le feuillage des autres arbres (1). Il n'est regardé par les botanistes, que comme une variété du cyprès commun. On prétend que le bois de cet arbre, peu sujet à la corruption, fut employé par les réfugiés de Maguelonne, à la construction des charpentes des maisons qu'ils élevèrent; et que, dans la démolition de quelques anciennes maisons de Montpellier, on a trouvé de ces charpentes qui, malgré la longue succession des années, n'avaient souffert aucune altération.

Suivant Gariel, l'un des historiens de Montpellier, la population de cette Ville

---

(1) Il y a un fort bel arbre de cette espèce à une campagne qui touche Montpellier, *le Mas de Limaçon.*

naissante fut accrue par une émigration d'Espagnols qui, fuyant la tyrannie des Maures, vinrent se réfugier dans le midi de la France, vers le règne de *Louis le Débonnaire.*

Si l'on en croit aussi ce même *Gariel*, il faudrait remonter à une époque plus reculée que celle que nous avons indiquée ci-dessus, pour trouver les premiers commencemens de Montpellier. Voici la tradition qu'il rapporte sur ce sujet. A un mille, à peu près, du lieu où est situé Montpellier, il existait anciennement une ville bâtie par les Romains, et qui portait le nom de *Substantion* (2). Cette ville était florissante, tandis que le Mont, sur lequel furent jetés dans la suite les fondemens de Montpellier, n'était encore qu'un lieu inculte et couvert d'herbes sauvages, propres à servir de pâture aux troupeaux. C'était ce qu'on appelle en langage du pays un *Dévés*, c'est-à-dire, un lieu de réserve, où les seuls

---

(2) On voit encore à 200 pas, à peu près, du village de *Castelnau*, quelque trace des ruines de *Substantion*, désigné dans les itinéraires Romains sous les noms de *Serratio* et *Sextatio*.

habitans de Substantion avaient droit de pâturage. Pour en interdire l'accès au bétail étranger, on environna ce lieu de palissades, de fossés ou de murailles. On n'y laissa qu'un seul endroit pour servir de passage, lequel se fermait par une grande porte, avec un gros verrou (3). Des habitans

---

(3) Le verrou dont il est ici question, conservé sans doute comme un monument qui retraçait l'origine de Montpellier, subsista, suivant *Gariel*, jusqu'à l'époque où fut construite l'Église paroissiale de *St. Firmin*, à la porte de laquelle il fut placé et resta jusqu'en 1563, *qu'il périt* (dit Gariel) *par la fureur de la guerre.* Ce verrou donna lieu, suivant le même auteur, à cette espèce de proverbe qui avait cours à Montpellier : *Va t'en prendre au verrou de St. Firmin.* Cette expression populaire était fondée sur un usage fort bizarre. Anciennement, la plupart des actes qui exigeaient de la publicité, avaient lieu dans les églises. Celles de *St. Firmin* et de *Notre-Dame des Tables*, (apparemment les plus fréquentées) étaient sur-tout destinées à cet usage. C'est pourquoi la cession des biens s'y faisait ; le débiteur qui était réduit à cette extrémité, paraissait le dimanche, à l'issue de la messe de paroisse, et étendait ses deux mains sur le grand verrou de la porte principale, par où il entrait et sortait le plus de monde. Là, ayant la tête et les pieds nus, et le derrière découvert, il criait à ses créanciers : *Paga-té d'aqui*, paye-toi de là.

de *Substantion*, sans doute, pour rapprocher leurs troupeaux de leur pâturage accoutumé, élevèrent des demeures dans cette enceinte, et donnèrent naissance à deux villages, *Montpellier* et *Montpellieret* qui, par leur réunion, formèrent dans la suite la *ville de Montpellier.* Quelques personnes ont pensé que ces villages existaient déjà, lorsque les réfugiés de Maguelonne vinrent s'établir au lieu où est maintenant Montpellier; d'autres ont prétendu, comme on l'a vu plus haut, qu'il n'y avait qu'un bois. Ces deux opinions pourraient absolument se concilier par la supposition assez vraisemblable qu'outre les deux villages, il pouvait exister, à l'époque dont il est question, quelque partie du Mont encore inhabitée et couverte d'arbres. Le nom particulier de *Valfère* (Vallis ferarum), Val ou Vallée des bêtes sauvages, que porte un des quartiers de Montpellier, semblerait appuyer cette conjecture.

La tradition que nous venons de rapporter, d'après le Chanoine *Gariel*, jette un nouveau jour sur l'étymologie du nom de Montpellier, et confirme jusqu'à l'évidence l'opinion que nous avions embrassée dans la première

édition de cette *Notice*. En admettant cette tradition, qui pourrait en effet douter que le nom de Montpellier, en latin *Monspessulanus*, ne vienne de *Mons* et de *Pessulus*? Ce dernier mot latin signifie verrou ou pêne, et l'on a bien pu dire *Monspessulanus* pour *Monspessulatus*. D'ailleurs on trouve Montpellier désigné, tantôt en mauvais latin, sous le nom de *Monspestellarius*, tantôt en langage du pays sous celui de *Montpeylat* ou *Peylâ*. Or dans quelques dialectes de l'idiome Languedocien, *Pestellat* ou *Pestellâ*, et *Peylat* ou *Peylâ* signifient fermé à clef. Il faudra donc renoncer de nouveau, et avec plus de fondement encore, à l'étymologie plus riante qu'on a quelquefois attribuée au nom de Montpellier. On l'a fait dériver de *Mons Puellarum*, (quoique cette ville n'ait jamais été ainsi désignée dans les anciens titres,) et l'on a prétendu cette dénomination fondée sur la beauté des jeunes filles que Montpellier renfermait dans son sein. Il est probable en effet que ce sont leurs agrémens qui ont donné cours et prêté quelque vraisemblance à cette tradition chimérique, et que la fiction est née de la réalité.

Il paraît qu'une fille de la maison des Comtes de Substantion, de qui dépendait le terrein où fut bâti Montpellier, reçut en dot cette seigneurie, alors distinguée en deux parties, *Montpellier* et *Montpellieret.* Deux de ces filles lui succédèrent (4), l'une posséda *Montpellier*, l'autre *Montpellieret*; mais toutes deux, animées du même zèle, ne voulurent d'autre héritier que l'église de Maguelonne et *Ricuin* son évêque. Elles se dépouillèrent même de leur vivant, et se retirèrent, suivant la tradition, à l'abbaye de *Saint-Geniés. Ricuin*, cédant aux sollicitations d'un Gentilhomme du pays, nommé *Guy*, lui donna Montpellier en fief, réservant toujours la possession immédiate de Montpellieret à l'église de Maguelonne.

Ce *Guy* ou *Guillaume* fut la tige des Seigneurs qui portèrent tous le nom de *Guillaume*, et possédèrent Montpellier jusqu'au mariage de *Marie* fille du dernier *Guillaume*, qui apporta cette Seigneurie en dot à *Pierre* II, Roi d'Arragon, en 1204. *Jacques* I, son fils, lui succéda dans le Royaume d'Arragon

---

(4) Quelques historiens de Montpellier dérivent le prétendu nom de *Mons Puellarum*, de ces deux filles.

et dans la Seigneurie de Montpellier, auxquels il joignit le Royaume de Maïorque qu'il conquit sur les Sarrasins. Ce *Jacques* I eut deux fils entre lesquels il partagea ses états, et le cadet eut pour lot Maïorque et Montpellier, qui resta dans la famille des Rois de Maïorque jusqu'en l'année 1349, que *Jacques* III, l'un d'eux, vendit cette Seigneurie au Roi *Philippe de Valois.* Elle dépendit de la France jusqu'en 1365, que *Charles* V la céda à *Charles dit le Mauvais*, Roi de Navarre, en dédommagement de quelques villes qu'il avait conquises sur lui en Normandie: après avoir été tour-à-tour arrachée et rendue aux Rois de Navarre, elle rentra pleinement et pour toujours sous la domination des Rois de France, à la fin du règne de *Charles* VI.

TEMPÉRATURE.

M.r Poitevin le père a publié récemment un ouvrage bien fait sur cet objet ; il est intitulé: *Essai sur le climat de Montpellier, etc. etc.* Les personnes que les observations météorologiques peuvent plus particulièrement intéresser, y trouveront de quoi satis-

faire leur curiosité. Pour nous qui nous sommes imposé comme une loi essentielle, la briéveté, et qui d'ailleurs avons eu pour principal but dans notre faible travail, la recherche des faits historiques, nous nous bornerons à jeter un coup-d'œil général sur l'objet dont il est ici question, et nous ferons entrer dans cette légère esquisse quelques traits de l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut, ne pouvant puiser à une source plus sûre.

Plusieurs étrangers se plaignent des chaleurs excessives du climat de Montpellier, sans trouver quelquefois ses froids moins piquans. Ils l'accusent aussi, avec assez de vérité, de n'avoir point proprement de printemps. Mais ils ne peuvent disconvenir que cette saison, si courte en elle-même, semble (si l'on peut parler ainsi) s'être confondue avec le reste de l'année où elle se montre par intervalles, et qu'elle sème l'hiver même, de ses beaux jours. Il y a en général une variation dans la température, qui est la cause de beaucoup de maladies catarrhales. Aussi doit-on observer de ne pas changer à la légère de vêtemens, quoique la saison paraisse s'adoucir.

Le Professeur en médecine LEROY, cité par M. POITEVIN, avait observé que le vent du Nord-Ouest (vulgairement nommé en langage du pays *Magistrâou*) qui communément amène le beau temps à Montpellier, y est le plus salutaire pour les personnes bien constituées; mais que lorsqu'il est trop sec, il incommode les poitrines délicates. M. le Professeur FOUQUET, dans des *Recherches sur le climat de Montpellier*, etc., présentées à l'Académie des Sciences de cette Ville, en l'année 1771, met au nombre des causes de la bonté de l'air qu'on y respire, *la pente considérable de la plupart de ses rues, qui ne permet ni aux eaux des pluies ni à celles des égouts d'y croupir.*

Du reste, Montpellier paraît jouir, quant à la salubrité de l'air, d'une réputation très-étendue; l'auteur des *Lettres d'un Cultivateur Américain*, décrivant l'île de Rhodes, partie des États-unis, et dont le climat sain et agréable attire en grand nombre les infirmes et malades Américains, s'exprime ainsi: « ne pourrait-on pas appeler cette » île charmante, *le Montpellier de l'Améri-* » *que*? » Cette réputation paraît du reste bien méritée, d'après les observations qu'a con-

signées M. MOURGUE, dans son *Essai de Statistique*, et qu'a citées M. POITEVIN dans son ouvrage. Il a trouvé qu'il y avait à Montpellier « une personne sur 7 $\frac{1}{2}$ qui par-
» vient à la période de 70 à 80 ans, et une
» sur 15 $\frac{1}{2}$ qui parvient à 80 ans. Le Docteur
» PRICE (ajoute M. MOURGUE) auteur très-
» exact, nous dit que dans le pays de Vaud,
» en Suisse, qui passe pour une des contrées
» les plus salubres de l'Europe, il n'y a
» qu'une personne sur 21 $\frac{1}{2}$ qui parvienne
» à 80 ans. »

Ainsi, quel autre séjour devrait être préféré à celui de Montpellier, où l'on trouve une température favorable à la santé, et en même-temps toutes les ressources de l'art qui prévient et combat les atteintes qu'elle peut essuyer? Nous craindrions d'être accusés d'une superstitieuse prévention en faveur de la médecine, si nous osions regarder le degré de perfection, auquel elle est parvenue à Montpellier, comme une des causes qui peuvent contribuer à la longévité des habitans de cette Ville. Avec quelque réserve que nous présentassions cette conjecture, nous ne doutons pas qu'elle ne nous fut vivement contestée,

car la médecine trouve des incrédules jusque dans son sanctuaire. Mais, comme dit Labruyère : « Il y a déjà long-temps que » l'on improuve les médecins, et que » l'on s'en sert ; le théâtre et la satire » ne touchent point à leurs pensions, » ils dotent leurs filles, placent leurs fils » aux parlemens et dans la prélature, et » les railleurs eux-mêmes fournissent » l'argent. »

Quant à la population de Montpellier, on peut, d'après les recensemens les plus récens, la porter à un peu plus de 32,000 ames.

MOEURS.

Le ci-devant *Bas-Languedoc*, où est situé Montpellier, faisait partie de l'ancienne Gaule, et les habitans de ce canton portaient le nom particulier de *Volces-arécomiques*. M. Astruc, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle du Languedoc*, conjecture que ce mot de *Volces*, d'origine celtique, signifiait dans cette langue, remuans, actifs, entreprenans. Peut-être la convenance de cette interprétation avec

le caractère connu des habitans du Bas-Languedoc, a-t-elle en grande partie déterminé la conjecture de M. *Astruc*. Quoiqu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'une vivacité singulière est l'attribut des successeurs des *Volces*, nous n'osons dire de leurs descendans ; car nous ne pouvons présumer qu'après tant de révolutions, auxquelles ce pays a été en proie, il conserve encore dans sa population des restes de ses anciens habitans. A cette vivacité, fruit sans doute de l'influence du climat, les Citoyens de Montpellier unissent plus particulièrement un esprit d'industrie, un amour du gain, dont nous ne prétendons pas au reste leur faire un crime, puisque cet amour, renfermé dans les limites que lui assigne la probité, est l'ame des professions les plus utiles. Quelques esprits, plus subtils ou plus malins que nous, ont cru retrouver, dans ces traits du caractère des habitans de Montpellier, quelque trace de celui qu'on a coutume d'attribuer aux enfans d'*Israël*, qui ont été considérables dans cette Ville par leur nombre et leurs richesses. M. DE BASVILLE, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*, fait un portrait peu flatteur,

quant aux qualités de l'ame, des habitans du Bas-Languedoc, et il ajoute que leur ardeur, pour les occupations lucratives, les a toujours détournés de la carrière des sciences et des lettres, où ils ont fait peu de progrès. Cette inculpation nous paraît hasardée, du moins par rapport aux Citoyens de Montpellier. On verra dans notre *Notice*, sur les hommes célèbres qu'a produits cette Ville, plusieurs hommes distingués dans les Sciences, les Belles-Lettres et les Beaux Arts. L'établissement de la *Faculté de Médecine* a même contribué à y propager d'une manière singulière, le goût des études naturelles ; et les étrangers impartiaux conviennent assez généralement qu'on trouve plus d'instruction dans Montpellier, que dans la plupart des autres Villes du même ordre. Ce qui s'y trouve plus rarement, c'est cette politesse dans les manières qui distingue les habitans de la Capitale, et de quelques autres grandes Villes. Ces réunions des deux sexes, qu'on nomme plus particulièrement *Sociétés*, y sont peu nombreuses et peu fréquentées. Les Dames de Montpellier sont, pour la plupart, essentiellement occupées des soins domestiques,

et les hommes se rassemblent entr'eux pour se délasser, par le jeu, des calculs plus sérieux de la fortune. Ce n'est guère qu'au spectacle, et dans les bals ou concerts donnés dans quelques établissemens publics, que les deux sexes se réunissent quelquefois. C'est sans doute à ces habitudes que la morale approuve, et contre lesquelles le plaisir réclame, que les Dames de Montpellier doivent cette sévérité qui les distingue, et que les libertins osent taxer de pruderie. Il faut convenir cependant, si l'on en croit d'Assoucy, (immortalisé par les railleries poétiques de Bachaumont et Chapelle,) qu'il peut y avoir quelque péril à témoigner à nos Dames un respect excessif. Ce malheureux Poëte (dont au reste le témoignage peut paraître suspect, lorsqu'il parle des femmes) attribue les persécutions, auxquelles il fut en proie à Montpellier, au trop de réserve avec laquelle il se comporta envers les Dames de cette Ville, et il leur adressa, sur ce sujet, une pièce de vers que la décence nous empêche de rapporter, et qui se trouve dans Bayle à l'article d'Assoucy.

J. J. Rousseau, dans quelques lettres écri-

tes de Montpellier, pendant le court séjour qu'il y fit dans sa jeunesse, a tracé un portrait hideux du caractère des habitans de Montpellier. On y voit l'empreinte de l'humeur atrabilaire qui tourmentait cet illustre écrivain, aigrie encore par l'état de détresse et de maladie où il se trouvait alors, et par le peu d'égards auquel doit s'attendre dans presque tous les pays un étranger obscur.

LANGAGE.

L'usage du Patois ou du langage qu'a conservé le peuple à Montpellier, se restreint de jour en jour. Non-seulement il est parlé par moins de bouches, mais il perd insensiblement sa physionomie, et s'assimile de plus en plus au français. BACHAUMONT et CHAPELLE, dans leur *Voyage*, ont tourné en ridicule une société de *précieuses de Montpellier*, dans laquelle ils furent présentés à leur passage dans cette Ville. C'était sans doute la réunion des Dames qui parlaient alors le français; elle n'était peut-être pas bien nombreuse. Dans ce temps-là, un très-grand nombre de femmes des plus

distinguées même, par leur état ou leur fortune, ne parlaient guère que le patois. C'était même (et nécessairement, d'après ce que nous venons de dire des femmes,) c'était, pour la plupart des hommes, la langue domestique, et si l'on peut s'exprimer ainsi, *la langue du déshabillé*. Le français était pour eux un langage de parure et de cérémonie. Les habitudes ont changé à cet égard, comme elles ont changé à beaucoup d'autres. Le discrédit du patois est l'effet naturel des progrès du luxe et de la civilisation qui s'étendent peu à peu de la Capitale des Empires jusqu'à leurs extrémités. Un goût de lecture répandu dans toutes les classes, plus d'égalité dans les fortunes, et par conséquent dans l'éducation, (effet auquel a aussi contribué l'affaiblissement des distinctions de rang) la permanence des spectacles; voilà sans doute les causes particulières, auxquelles on doit attribuer l'altération du patois, et la désuétude où il menace de tomber. On peut y ajouter sans doute les déplacemens mutuels causés par la tourmente de la révolution, et le grand nombre d'hommes que le service militaire, tel qu'il est actuellement orga-

nisé, entraîne loin de leurs foyers, et mêle à des hommes dont le langage habituel est le français. C'est, du reste, purement pour nous conformer à l'usage, et sans prétendre porter atteinte aux droits et à la dignité de la *langue gasconne*, que nous qualifions de patois un de ses dialectes. Si nous en croyons COURT DE GÉBELIN, cette langue serait la langue indigène des pays où on la parle encore. Elle serait la langue des Gaulois méridionaux, enrichie et non formée par celle de leurs vainqueurs, les Romains. Mais en renonçant même à de si hautes prétentions et à une généalogie qui, comme toutes celles qui se perdent dans une antiquité très-reculée, peut paraître chimérique; la langue gasconne peut encore se vanter d'une assez noble origine, en ne remontant qu'à la langue latine, avec laquelle elle a conservé des traits si multipliés de ressemblance. C'est sur-tout dans les mots usités à la campagne, où le langage a dû naturellement moins changer, qu'on retrouve des traces plus visibles de cette origine latine. On y nomme la charrue, *arâyre*, évidemment d'*aratrum*. L'*ort*, du mot latin *hortus*, signifie le jardin. *Poudâ*,

du latin *putare*, désigne l'opération de tailler la vigne. *Cãoucã*, de *calcare*, celle de faire fouler le blé, suivant l'usage du pays, par des chevaux. *Mouze*, du latin *mulgere*, traire. On pourrait citer un grand nombre d'autres mots Languedociens qui dérivent visiblement du latin, tels que *nôra*, de *nûrus*, bru ou belle fille. *Cougnat*, de *cognatus*, avec la différence que c'était en latin un mot générique qui s'appliquait à tout parent du côté paternel ou maternel, tandis qu'en Languedocien il est restreint au seul beau-frère.

Plusieurs mots patois paraissent aussi venir directement du grec, sans y comprendre ceux qui, outre leurs rapports avec cette langue, en ont pareillement avec le latin, et qu'on peut par conséquent supposer avoir été introduits par l'intermédiaire de cette dernière langue, dans la langue gasconne. Quant à ceux qu'on présume être passés immédiatement du grec dans le gascon, cette dernière langue s'en est sans doute enrichie, par le commerce des colonies grecques établies sur les Côtes de Provence, avec leurs voisins les Gaulois méridionaux.

Quelques mots Languedociens, auxquels

on n'a trouvé aucune analogie avec le latin, ont été présumés d'origine *celtique*, et sans embrasser entièrement l'opinion de COURT DE GÉBELIN, que le fonds de la langue gasconne est le celtique, on peut supposer, sans témérité, que plusieurs mots de cette dernière langue subsistent encore dans le pays où elle fut primitivement parlée, et sont parvenus, sans doute un peu défigurés jusqu'à nous.

Si les Goths qui succédèrent aux Romains dans la domination de la Gaule Narbonnaise, introduisirent quelques mots de leur langue dans celle du pays conquis, il paraît que ces mots ont été en bien petit nombre. Les Sarrasins qui ont possédé à leur tour pendant peu de temps cette même contrée, ne paraissent pas non plus y avoir laissé beaucoup de traces de leur langue. Quelques mots patois, soupçonnés d'origine *arabe*, ont pu sans doute être introduits en Languedoc par ces conquérans ; mais presque tous ces mots étant des termes de médecine, d'anatomie ou de botanique, n'est-il pas plus probable qu'ils sont passés des livres de médecine arabes, dans le langage populaire ? C'est l'opinion d'ASTRUC, (*Mémoires*

sur l'histoire naturelle du Languedoc), qui l'appuie par l'observation suivante : « qu'on » n'a pendant long-temps enseigné, dans la » Faculté de Montpellier, d'autre médecine, » ni d'autre botanique, que celle qu'on » puisait dans les auteurs arabes. »

Il y a cependant une expression qui n'a aucun rapport avec ces sciences, et qui, si l'on adopte la conjecture de M. Astruc, dans l'ouvrage déjà cité, doit être passée, par imitation, du langage habituel des Sarrasins dans celui du peuple vaincu. Cette expression est assez usitée dans le langage populaire de Montpellier. C'est une espèce d'affirmation ou de serment composé de ces deux mots : *per môïa*. Astruc pense que *per môïa* s'est dit par corruption pour *per maho* ou *per mahom*, c'est-à-dire, *par Mahomet* ; quoiqu'on soit obligé de convenir que cette expression *a un peu changé sur la route*, il n'est pas impossible que cette conjecture soit fondée.

On trouve enfin dans le patois un assez grand nombre de mots empruntés des langues modernes du voisinage, c'est-à-dire, de l'espagnol et sur-tout de l'italien. Le joli mot patois *béziat*, qui répond à peu près

au mot français *mignard*, vient évidemment du *vezzoso* des italiens. Le mot *fougnâ*, qui signifie en patois se plaindre sourdement, murmurer, gronder entre dents, paraît aussi venir du mot italien *fognare*, qui, dans le sens figuré, a une signification à peu près semblable.

Il y a dans le Languedocien des mots très-expressifs, et plusieurs même n'ont pas d'équivalent en français. Nous avons cru qu'on ne nous saurait pas mauvais gré d'en placer ici quelques-uns qui nous ont paru dignes de remarque.

Alizâ. Terme Languedocien qui désigne la manière de caresser les oiseaux, en leur passant la main sur le dos. *Alizâ*, rendre les plumes lisses et unies. On l'emploie métaphoriquement pour *flatter*, *cajoler*, *mignarder*, et il nous paraît répondre dans ce sens-là aux mots italiens *lusingare vezzegiare*, etc. etc.

Amâyrit. Ce mot s'applique à un enfant qui ne peut quitter le giron de sa mère, qui est si habitué à ses soins, à ses caresses, qu'on ne pourrait l'arracher d'auprès d'elle, sans le faire tomber dans la langueur. Il peut s'appliquer (ce nous semble) par méta-

phore à tous ceux qui tiennent par une longue habitude à un objet quelconque, de manière à ne pouvoir (pour ainsi dire) s'en éloigner. Ne pourrait-on pas l'employer, par exemple, en parlant d'un homme qu'une liaison ancienne et chère unit à une épouse, à une maîtresse, ou de ceux qui sont si attachés au ciel sous lequel ils nâquirent, qu'ils ne sauraient en quelque sorte respirer un autre air ?

Âouzída. Mot qu'on ne peut pas rendre en français. Dans une romance Languedocienne, on trouve ces vers :

L'âyga la pus rapîda
Coulâba lantamén,
Pèr avédre un' *âouzída*,
Dé soun dous instrumén.

Ce mot répondrait au mot français *ouïe*, si ce dernier servait à désigner l'action d'entendre, comme il désigne le sens par lequel on en a la faculté. *Parti d'âouzída.* Expression vive qui signifie être prompt à la repartie.

Qu'avalisqua! Expression Languedocienne qui devrait s'écrire comme ci-dessus ; mais que, par corruption, la plupart des auteurs qui ont écrit dans le langage du pays, ont ainsi orthographiée *cavalisqua*. C'est la troisiè-

me personne du subjonctif du verbe *avalir*, qui était autrefois en usage en Languedoc , et signifiait , selon Laurent Joubert, (se perdre, disparoir , s'abymer.) *Avalir*, sans doute , vient d'*aval*, en bas. Cette expression *qu'avalisqua* ou *cavalisqua* est une imprécation très-usitée , par laquelle on exprime son dégoût pour certaines personnes ou certaines choses.

Avéouzâ, s'avéouzâ. Devenir veuf. *Dîou m'én avéouze.* Dieu me délivre d'un tel. (L'Abbé de Sauvages.) L'emploi du mot *avéouzâ* , dans l'expression citée par *Sauvages* , nous paraît heureux , et exprimer d'une manière énergique et vive , le desir si naturel de se délivrer de ces importuns qui semblent, en quelque sorte , s'unir à vous et vous *épouser.*

Éstourouïâ, s'éstourouïâ. Se caliner en hiver au soleil ou devant un bon feu. *S'épanouir* dans un coin , à un bon abri , à la chaleur du soleil. (*Sauvages.*) *Éstourouïâ* , suivant le même *Sauvages* , est un adjectif qui signifie exposé ou *épanoui* au soleil. De là, le verbe réciproque s'*éstourouïâ*, mot peu agréable à l'oreille , mais dont la langue française n'a pas l'équivalent. Il

répond à peu près à l'*apricari* des latins.

Bréziïá. Ce mot au propre signifie, ainsi que le français, *brésiller*, briser, rompre par petits morceaux. On s'en sert en patois au figuré, pour désigner ces sons coupés et pressés qui forment le gazouillis des petits oiseaux. Il nous paraît répondre dans ce sens au latin *minutizare.* Cette première métaphore a donné naissance à une seconde, et l'on emploie aussi en patois le mot *bréziïá* pour *bavarder, dégoiser*, dans le sens que l'on emploie maintenant ce dernier mot, qui est le sens figuré, car au propre il signifiait aussi le ramage des oiseaux.

Mouréjá. De *moure,* visage. *Montrer le nez*, commencer à paraître. On peut dire familièrement *lou sourél mouréja*, pour exprimer que cet astre commence à peine à se montrer. Cette expression nous paraît assez pittoresque.

Régréïá. Se dit des plantes qui repoussent, des arbres qui bourgeonnent. Ainsi, on dirait en Languedocien que *tout régréïa âou printén.* Il s'applique aussi figurément aux choses qui semblent passées, détruites, et qui recommencent. Ainsi, en parlant

d'un jeune homme qui s'est senti attendri en revoyant une maîtresse, pour laquelle il croyait sa passion éteinte, on dira que *soun amour a régréïat.* DAVID SAGE, poëte de Montpellier, se plaignant, dans des vers, de l'infortune qui s'attachait à ses amours, s'exprime ainsi :

N'agère pas réstat ïoch jours près de ma bèla,
Qué sénte *régréïâ* ûna doulou nouvèla.

Un Poëte, ami des *Concetti*, pourrait faire parler ainsi un amant à une maîtresse, dont il serait détaché, et qui chercherait à le ramener par des caresses et des pleurs :

Avès bèou plourâ m'amiguéta,
Dins moun Cur aquéla plojéta
Farâ pas *régréïâ* l'amour.

On trouverait, sans doute, dans le patois bien d'autres mots dignes de figurer à côté de ceux que nous venons de citer ; mais nous n'avons prétendu donner qu'un très-léger échantillon de ce langage. Les bornes que nous nous sommes imposées dans la composition de cette *Notice*, ne nous permettent pas d'étendre davantage cet article qui deviendrait par-là trop disproportionné aux autres.

Le patois a eu ses poëtes qui n'ont eu

guère de succès que dans le burlesque. Il semble que ce langage manié, si l'on peut parler ainsi, seulement par le peuple, en a contracté une teinte de grossiéreté qui le rend peu propre aux sujets nobles. La pièce que nous allons transcrire, prouve que, dans le genre gracieux, une main habile peut en tirer parti. Si quelques expressions font connaître que cette pièce n'a point été composée dans l'idiome en usage à Montpellier, comme elle est du moins écrite dans le dialecte dont cet idiome fait partie, nous croyons pouvoir la citer. M. Court de Gébelin a divisé la langue gasconne en cinq dialectes, le *Béarnais*, le *Limousin*, le *Toulousain*, le *Provençal* et le *Nîmois*. C'est ce dernier qui est parlé à Montpellier avec quelques changemens ; car le patois varie toujours à quelques égards d'un lieu à un autre, quoique le fond du langage soit le même.

Le morceau que l'on va lire, est une imitation de la *Cantate de Métastase*, intitulée : *Il nido degli amori*. Paulin Crassous nous la communiqua, il y a environ une douzaine d'années, et nous l'avons trouvée assez agréable, pour penser qu'on la verrait

avec plaisir insérée ici. Nous en ignorons l'auteur.

Counoûyssès la bèla Liséta?
Ét bé, fugissè-lâ toujours:
Lou Cur d'aquéla Bergèyréta
És ûna nizâda d'amours.
Aqui s'én véy dé toûta ména;
Un tout éscas sort dâou cruvél,
Un âoutre né couménça à péna,
Dé sâoupre bécâ dés per él.

Né véyrias âoutour dé la mâyre,
Couménçâ dé voulastréjâ,
Dé pichos qu'âouzou pas pécâyre!
Préne soun van per s'énsajâ.
Gn'a dé mouqués, gn'a dé cridâyres,
Gn'a dé créntouzes, gn'a d'hardis,
Gn'a dé jouïouzes, dé fougnâyres;
Aquéste ploûra, l'âoutre ris.

Aou miè dé tout aquél tapage,
Réstarièy pas un soul moumén;
Aquél fourfoul, aquél pîoutage
M'âourié lèou fach virâ lou sén.
Liséta, té siès bén troumpâda,
S'as crézégut dé m'éncantâ!
Podes-bé gardâ ta nizâda,
Yéou gardarây ma libertâ (5).

---

(5) Il y a un Recueil imprimé de Poésies patoises de David Sage, natif de Montpellier. Elles sont intitulées: *Las Fouliés d'âou Sage dé Mounpélié.*

DANSES POPULAIRES

EN USAGE A MONTPELLIER.

Dans les réjouissances nationales ou municipales, dans les circonstances mémorables, le peuple de Montpellier a coutume de témoigner sa joie par deux espèces de danses, l'une appelée *las Tréïas*, l'autre *lou Chivalét.* La danse de *las Tréïas*, en français *les Treilles*, est une espèce de ballet, dont les acteurs passent et repassent tour-à-tour sous des cerceaux ornés de festons ;

Feu l'Abbé Fabre, né aux environs de Montpellier, a laissé manuscrits différens ouvrages composés en patois de Montpellier, tels que l'*Odyssée*, les IV premiers Livres de l'*Énéide*, traduits en vers burlesques, etc. etc.

Les *Fables* et *Contes* de M. Auguste Tandon ont eu beaucoup de succès. Comme cet ouvrage a paru récemment, on y voit le patois de Montpellier, tel qu'il est parlé actuellement.

M. Martin fils, de Montpellier, vient de publier un Recueil de *Fables*, *Contes et autres Poésies patoises*, qu'on lit avec plaisir. Ces deux ouvrages se trouvent chez le Libraire qui distribue cette *Notice sur Montpellier*.

le costume champêtre des danseurs et danseuses a sans doute pour but de retracer celui des vendangeurs. Cette danse ne serait-elle pas un reste des fêtes de Bacchus, dont le culte dût être introduit par les Romains dans la Gaule Narbonnaise? Plusieurs usages de ce peuple célèbre, mobiles mais durables monumens de leur séjour dans nos contrées, y subsistent encore.

L'origine *dâou Chivalét*, en français *le Chevalet*, remonte à des temps moins reculés. Il retrace une circonstance de la vie de *Pierre* II, Roi d'*Arragon* et Souverain de Montpellier qui lui fut porté en dot par *Marie* de Montpellier, fille de *Guillaume*, dernier Seigneur particulier de cette Ville. *Marie*, pieuse, sensible et généreuse ne joignait pas la beauté du corps à ces précieuses qualités de l'ame. Elle était faite pour inspirer l'estime, mais non l'amour. Le Roi, jeune et beau, en proie à des goûts volages, délaissait la vertueuse *Marie*. Les habitans de Montpellier attachés au sang dont elle était issue, et qui long-temps avait régné sur eux, voyaient avec un profond déplaisir *que sa couche n'était honorée d'aucun gage*. Déjà, pour parvenir à ce

but desiré, ils avaient eu recours à un stratagème, dont on peut voir les détails dans l'*Histoire de Montpellier*, par d'AIGREFEUILLE. Quoique par l'effet de ce stratagème, le Roi eut passé une nuit avec *Marie*, la fécondité n'avait point couronné les vœux de cette Princesse et des habitans de Montpellier. *Marie* se plaisait beaucoup à *Mireval*, village qui subsiste encore à peu de distance de Montpellier sur la route de *Sète*, et le Roi son mari allait quelquefois à *Lattes*, ville et port jadis célèbres et fréquentés, dont il ne reste maintenant que quelques ruines ; le Roi y avait un château et des haras. Ce lieu, peu distant de Montpellier, n'est pas non plus éloigné de *Mireval*. Le Roi était un jour à la chasse dans les campagnes de *Lattes*, lorsque un de ses courtisans affligé de voir son maître sans successeur, employa les plus pressantes exhortations pour l'engager à passer jusqu'à *Mireval* où se trouvait la Reine *Marie*, et à faire cueillir à cette chaste Princesse les fleurs de l'hymen, dans l'espérance d'en voir naître quelque fruit. Le Prince y consentit, et après avoir passé la nuit à *Mireval* avec *Marie*, il ne voulut pas s'en séparer ; il

la prit en croupe sur son *Palefroi*, et ils s'acheminèrent ensemble vers Montpellier. Le peuple de cette Ville, instruit de l'heureux événement qui venait de se passer, et de l'arrivée de ses maîtres, accourut en foule au-devant d'eux. Il s'attroupa autour du cheval qui portait l'illustre couple, et témoigna sa joie avec la vivacité qui lui est naturelle.

C'est pour perpétuer le souvenir de cette scène touchante, que fut institué le *Chevalet*. En effet, le principal personnage de cette danse est un homme qui fait mouvoir en cadence sous lui, un cheval de carton, tandis qu'un autre danseur, dont l'adresse consiste à se trouver toujours vis-à-vis de la tête de ce cheval, lui présente de l'avoine. Le danseur qui fait mouvoir le cheval, cherche au contraire à ne présenter que la croupe, et à détacher des ruades au donneur d'avoine. Un nombre considérable de danseurs, vêtus ordinairement de blanc et ornés de rubans, dansent autour de ces deux principaux acteurs. Pendant les réjouissances qui furent faites à Paris pour la convalescence de *Louis* XV, cette danse fut exécutée en sa présence dans une des salles du Louvre.

Le Ballet populaire de *las Tréïas* n'est pas aussi particulier à Montpellier que le *Chèvalet*; cette danse est en usage dans quelques villes voisines. Entre autres époques mémorables, où elle a été exécutée à Montpellier, on cite l'entrée dans cette ville de l'*Archiduc Philippe*, gendre de *Ferdinand le Catholique*, roi d'Espagne, lorsqu'en l'année 1503 il s'en retournait dans ses états de Flandres, et qu'il s'arrêta à Lyon pour y conclure un Traité avec *Louis XII*. Le détail des cérémonies et fêtes qui eurent lieu à son passage à Montpellier, fut consigné dans les archives de la ville, et il est particulièrement dit que les Consuls « Pour festoyer » ledit seigneur de toutes sortes, firent danses » et bail de la Treille, qui fut très-bien » dansé et triomphantment ». *Las Tréïas* furent aussi dansées en 1564, la troisième fête de Noël, en présence du roi *Charles IX*, alors à Montpellier. Abel Jouan, dans son *Recueil et discours du voyage de Charles IX*, dit que les habitans de Montpellier « Don- » nèrent plaisir au Roi en un grand Carroy, » qui estait devant son logis, d'une danse » que l'on appelle la *Treille*, et dansaient » au son des trompettes, tenans en leurs

» mains des cerceaux tous floris, et les » danseurs tous masqués et revestus qu'il » faisait bon veoir ». ABEL JOUAN veut, sans doute, désigner sous le nom de trompettes, les hautbois, car c'est au son de cet instrument réuni au tambourin, que s'exécutent les deux danses, dont nous avons fait mention dans cet article, ainsi que les autres usitées parmi les villageois et le petit peuple de ce pays.

COMMERCE.

Montpellier, dès son origine jusqu'au temps où l'esprit révolutionnaire et la guerre suspendirent toute industrie, Montpellier, dis-je, fut constamment vivifié par *l'esprit de Commerce*. Des monumens nombreux et authentiques attestent que Montpellier a été au rang des villes les plus commerçantes, soit avant qu'il appartînt à la France, soit depuis qu'il en fait partie. Il paraît cependant que, sous ce rapport, il a dû perdre de son ancienne splendeur par la cessation de son commerce maritime. A une lieue environ de Montpellier est un lieu appelé *Lattes*, qui de son ancien état n'a guère conservé que

son nom. Il y avait autrefois en ce lieu un port et un château , sans doute pour la défense de ce port qui communiquait aux étangs , et des étangs à la mer , par des canaux appelés dans le pays *Graux*. C'était-là l'entrepôt du commerce qu'entretenait pour lors Montpellier avec toutes les côtes de la Méditerranée. Un grand chemin pavé faisait la communication de ce port avec la ville de Montpellier. *Lattes* a toujours été regardé, si l'on peut parler ainsi, comme une appendice de Montpellier. Les Seigneurs particuliers de cette dernière ville joignaient toujours, dans leurs dernières dispositions , la Seigneurie de Lattes à celle de Montpellier , qu'ils léguaient à leurs aînés. L'entretien du chemin ci-dessus mentionné , et du port auquel il conduisait, était l'objet spécial des soins de certains Magistrats institués à Montpellier sous le nom de *Consuls de Mer*. Ces Magistrats ont subsisté sous ce même nom, jusque sous le règne de *Louis XIV*, et conséquemment long-temps après la destruction du commerce maritime de Montpellier. Cette destruction date de la réunion de la Provence à la couronne de France. Dès-lors le port de Marseille fit négliger tous les

autres de la côte; et celui de *Lattes*, mis en oubli, se dégrada au point de ne laisser presque aucun vestige : ces Consuls de Mer durèrent donc jusqu'à l'année 1691, que *Louis XIV* les remplaça par un Tribunal, appelé *la Bourse*, et auquel ressortissaient les différens qui s'élevaient sur des objets de commerce, dans sa juridiction assez étendue. Un *Tribunal de commerce*, l'a remplacé depuis la révolution.

On peut juger de l'état brillant, dans lequel a été le commerce de Montpellier, par les Traités faits sur cet objet, entre cette Ville et la plupart des autres Villes commerçantes de la Méditerranée, telles que *Toulon*, *Marseille*, *Nice*, *Antibes*, *Pise*, *Gènes*, etc. Toutes ces transactions commerciales datent du XIII siècle; et il paraît qu'à cette époque le commerce de Montpellier avait atteint son plus haut point de splendeur. Ce fut pareillement dans le XIII siècle, que les commerçans de Montpellier obtinrent de *S.t Louis* la confirmation des lettres du Roi son père, par lesquelles il leur permettait de négocier dans tout son Royaume, qu'ils reçurent des marques de bienveillance et des encouragemens pour

leur commerce, de la part de divers Princes, entre autres de *Boémond*, Prince d'Antioche et Comte de Tripoli, ainsi que d'*Hugues*, Roi de Jérusalem et de Chypre.

La destruction du commerce maritime n'éteignit pas l'industrie des habitans de Montpellier, et enfin elle reçut un nouvel accroissement sous le règne de *Louis XIV*, par la confection du port de Sète, dont le voisinage rend les relations, avec Montpellier, très-multipliées. Elles s'entretiennent et par la voie de terre, et par celle du canal qui aboutit au *Pont-Juvenal*, ou plus exactement au *Port-Juvenal*, à un petit quart de lieue de Montpellier. Ce canal, qui communique aux étangs et à la mer, fut commencé en 1675; l'Entrepreneur en fut le *Président de Solas*. Ses droits sur cet ouvrage passèrent par alliance dans la famille *de Grave*, dont ce canal a autrefois porté le nom.

Voici l'énumération des principaux objets de l'industrie des commerçans de Montpellier.

Les vins, principale récolte du pays, et l'*eau-de-vie* produite par leur distillation. Ce commerce est très-considérable lorsque la mer est libre, par l'exportation de ces deux boissons dans le nord de l'Europe.

Le verd-de-gris, objet de commerce pendant long-temps particulier à la seule ville de Montpellier, par le préjugé répandu que les caves de cette Ville étaient seules propres à cette fabrication. Des essais suivis de succès ont fait tomber ce préjugé si utile aux habitans de Montpellier. On fabrique maintenant du *verd-de-gris ou verdet*, dans presque tout le département de l'Hérault, et même dans une partie des Départemens voisins. Cependant ce commerce est toujours fort usité à Montpellier, comme les voyageurs pourront s'en apercevoir, par l'exposition qu'ils verront en divers lieux des lames de cuivre qui servent à la fabrication du verdet. On ne suit plus pour cette fabrication le procédé que nous avons indiqué par erreur dans notre première édition. Voici celui qui est maintenant en usage. Pour décrire cette opération, nous allons emprunter les propres paroles d'un Chimiste distingué de cette Ville (Mr. B...) qui a bien voulu nous communiquer ses lumières sur cet objet. « Le fabricant de verd-de-gris
» a soin de faire sa provision de marc de
» raisin, à l'époque de la récolte ; il le prend
» au sortir du pressoir, l'enferme dans des

» tonneaux, en ayant l'attention de le bien » comprimer, et il bouche exactement ces » tonneaux pour que le marc soit à l'abri « de l'air. Lorsqu'il veut s'en servir, il » défonce un tonneau et donne de l'air au » marc, en le divisant dans plusieurs vases; » ce marc s'échauffe au bout de quelques » jours, et passe à la fermentation acide; il » le fait refroidir en le changeant de vases, » et c'est après le refroidissement qu'il le » dispose dans des *oules*, (6) couche par » couche, avec des lames de cuivre (7) » échauffées; il ferme ces *oules* avec un » couvercle de paille, et laisse agir pendant » quelques jours, l'acide acétique qui se » dégage du marc, sur les lames de cuivre. » Celles-ci ne tardent pas à se couvrir d'une » couche d'*oxide* de cuivre d'un vert pistache; » lorsque cette couche est bien fournie, » lorsqu'elle est *cotonneuse*, il retire les

---

(6) Espèce de grande jarre. *Oûla*, mot patois, venant du latin *olla*.

(7) La dimension de ces lames est d'environ 6 pouces de longueur, sur 3 de largeur, et d'une $\frac{1}{2}$ ligne d'épaisseur.

» lames, les met au *relai*, comme dans l'ancien
» procédé, et au lieu de les tremper dans
» du vin comme on faisait autrefois, (8) il
» les trempe dans de l'eau ordinaire et les
» asperge de temps en temps pour les tenir
» bien humectés. Le travail du *relai* dure
» ordinairement 25 à 30 jours. Pendant ce
» temps, le verdet augmente en volume
» et en poids, et prend une couleur
» d'un vert bleuâtre. On le racle ensuite,
» et c'est au sortir du *racloir* qu'il est appelé
» *verdet humide*. Les fabricans le vendent
» ordinairement, en cet état, aux Négocians
» qui le font mettre dans des sacs de peau
» blanche, et le font sécher. Le verdet perd,
» par l'exsiccation, environ cinquante pour
» cent. Il est alors connu, dans le com-
» merce, sous le nom de *verdet sec*. »

---

(8) » L'emploi du marc de raisin, pour la fabrica-
» tion du verd-de-gris, est généralement regardé, à
» Montpellier, comme une découverte moderne. Cepen-
» dant cet emploi est indiqué dans le *traité de chimie de*
» LEFEVRE, publié en 1659. Mr. SERANE publia, en
» 1711, un *mémoire sur le verd-de-gris*, dans lequel il
» parle de l'emploi du marc, comme ayant précédé
» celui du vin. » Voyez l'*histoire de la Société Royale
des Sciences de Montpellier*, tom. I.

» Cette drogue, dont on se sert princi-
» palement dans les teintures et la peinture,
» se distribue dans l'intérieur de la France,
» ou est exportée dans l'étranger.

» On prépare à Montpellier, avec le verd-
» de-gris et le vinaigre distillé, une autre
» drogue, connue sous le nom de verdet
» cristallisé, *cristaux de vénus*, *acétate de*
» *cuivre.* »

La fabrication de Crême de Tartre. Le tartre est une matière que dépose le vin sur les parois des tonneaux. On les racle pour l'en détacher, et par diverses préparations qu'on lui fait subir, on produit ce sel connu sous le nom de *Crême de Tartre.*
« Ce sel est employé dans la teinture comme
» mordant; mais sa grande consommation
» se fait dans le nord, où on le fait servir
» sur les tables comme assaisonnement. »
CHAPTAL, *Élémens de chimie.*

La Fabrication d'Huile de Vitriol, Eaux-fortes, et en général des produits chimiques, dont on fait usage dans les arts ou dans la médecine.

La Tannerie et le Corroi. On tanne les cuirs à Montpellier avec l'écorce de la racine

du *quercus-coccifera* (9), petit chêne vert qui croît abondamment dans les lieux incultes des environs de Montpellier. Ce tan a deux fois plus de vertu que l'écorce du *quercus-ilex*, le chêne vert ordinaire. On donne à Montpellier un nouvel apprêt, à des peaux de veau chamoisées à Grenoble et à Millau. C'est ce qu'on appelle des *peaux bronzées*, *veaux bronzés*.

Commerce de Laines et fabrication de Couvertures de laine. Ce commerce, très-considérable en temps de paix, est fort ancien à Montpellier. Dès l'an 1314, les Consuls de cette Ville y attirèrent des ouvriers en laine, connus sous le nom de *Parâyres*. Les laines, objet de ce commerce, sont tirées pour la plupart du Levant. Une partie de ces laines, après avoir été lavées

---

(9) L'épithète de *coccifera* a été donnée à cette espèce de *chêne*, parce qu'on recueille sur ses feuilles un insecte très-employé chez les anciens sous le nom de *coccus*, pour la teinture en rouge, et très-connu sous le nom moderne de *kermès*. On s'en sert encore au même usage que les anciens, quoiqu'il soit beaucoup moins employé depuis que la cochenille est connue. Il sert aussi dans la médecine.

dans la rivière du Lez, ensuite étendues pour les faire sécher dans des prés situés le long de cette rivière, et appelés en patois *lous pras dé la lâna* (les prés de la laine), sont transportées aux foires de *Pézenas*, *Montagnac* et *Beaucaire*; une autre partie est manufacturée à Montpellier même, où l'on en fait des couvertures d'un débit facile et lucratif.

Fabriques en Coton. On y fabrique des mouchoirs et toiles en coton, ainsi que des siamoises. Ces manufactures ont été fort réduites par la révolution, ainsi que la teinture de coton qui se fait à Montpellier pour les manufactures de *Rouen*, *Béarn* et *Cholet*, et pour laquelle on y cultive la plante appelée garance.

Fabrique en impression sur laine. Des étoffes, connues sous le nom de *Flanelles*, sont le produit de cette fabrication.

Il y a à Montpellier quelques maisons qui font le commerce des Mousselines et Toiles peintes qu'elles tirent de la Suisse et de divers pays étrangers, pour les vendre aux foires de *Toulouse*, de *Bordeaux*, de *Beaucaire* et dans nos Départemens voisins; il

y en a d'autres qui se livrent au commerce de la Droguerie et objets de Teinture.

Commerce des Parfums. Montpellier a de tout temps été renommé pour ses parfums ; ils sont recherchés à Paris même, où l'industrie dans tous les arts est portée à un si haut degré. On ne sera pas surpris de l'ancienneté et des succès de ce commerce à Montpellier, si l'on considère que la situation de cette Ville, sous un climat chaud et dans un terrein sec, rend ses environs fertiles en herbes odoriférantes, et y donne en général aux plantes plus d'*esprit.* Aussi les présens offerts par la Ville à divers Princes et autres personnes considérables, lors de leur passage à Montpellier, ont-ils presque toujours consisté en parfums. Lorsque *Charles* IX vint à Montpellier en 1564, il alla visiter la boutique d'un célèbre Parfumeur de ce temps-là, nommé *Jacques de Farges*, et y accepta une collation que ce dernier lui offrit (10).

---

(10) Un *Mémoire*, rédigé par un homme que ses lumières autant que sa fortune mettent au premier rang des Négocians de cette Ville, nous a beaucoup servi pour cette *Notice* sur les diverses branches de Commerce de Montpellier.

Sous l'ancien régime, Montpellier réunissait tous les avantages politiques qui pouvaient donner de l'éclat à une cité et contribuer à sa richesse. Les États de la Province s'y assemblaient. Elle était le séjour des Commandans et Intendans. Elle avait une Chambre des Comptes, réunie à une Cour des Aides. Cette compagnie a compté parmi ses membres, PAUL PÉLISSON FONTANIER, écrivain distingué du siècle de *Louis XIV*. Il y avait aussi un Présidial, un Bureau des Finances, un Hôtel des Monnaies (11), une Académie des Sciences qui a toujours eu dans son sein des hommes d'un mérite supérieur. A la révolution, elle a subi le sort des autres Académies et a été depuis remplacée par un établissement qui, sur le modèle de l'Institut, renferme des littérateurs et des savans. Les étrangers peuvent visiter l'observatoire, qui appartenait, avant la révolution, à cette Académie des

---

(11) Cet Hôtel fut établi par *Philippe le Bel*, à l'endroit connu encore sous le nom de *la Monnaie*; cet établissement a subsisté dans ce même lieu jusqu'à l'époque, où Montpellier a été privé de l'avantage d'avoir un Hôtel des Monnaies.

Sciences, et qui est devenu depuis une propriété municipale, mais sans changer de destination.

La bienveillance et la justice du Gouvernement actuel ont accordé à la ville de Montpellier tous les établissemens qui, dans le nouvel ordre de choses, pouvaient adoucir, et en quelque sorte réparer les pertes qu'elle avait essuyées par la destruction de l'ancien. Elle est chef-lieu de Préfecture, d'Évêché et de Division Militaire; elle possède un Tribunal de première Instance et un Tribunal d'Appel.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Il n'est guère possible d'assigner, d'une manière précise, l'époque où la Médecine a commencé d'être enseignée à Montpellier. On voit seulement, par un passage d'une lettre de *St-Bernard*, que les médecins de cette ville étaient déjà célèbres dans le XII siècle. Il dit, en parlant d'un Archevêque de Lyon, que ce prélat étant tombé malade en allant à Rome, se détourna de sa route

pour venir à Montpellier, et qu'il y dépensa, auprès des médecins, *ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas. Cumque infirmaretur, pertransiit usque ad Montempessulanum, ubi aliquandiu commoratus, cum medicis expendit et quod habebat, et quod non habebat.* Or, comme l'observe d'AIGREFEUILLE qui cite ce passage, cette lettre est, pour le plus tard, de l'année 1153, dans laquelle mourut *St-Bernard.* Mais il paraît que ce fut seulement en 1220, que l'École de Médecine prit une forme régulière. Elle en fut redévable au Cardinal *Conrad*, que le Pape *Honoré* III envoya Légat en France à cette époque. Les règlemens qu'il dressa pour la discipline de cette École sont du moins les plus anciens que l'on connaisse sur cet objet; nous n'entrerons point dans des détails qui ne pourraient offrir, ce nous semble, aucun intérêt, sur l'organisation et les anciens statuts de la Faculté. Si quelqu'un desire une connaissance particulière de ces objets, il pourra se satisfaire par la lecture des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*, par ASTRUC; nous nous bornerons à expliquer ce qu'était cette *Robe de Rabelais* dont on revêtait dans quelques

actes les prétendans au Doctorat. Le célèbre *Rabelais*, ayant étudié dans la Faculté de médecine de Montpellier, fut revêtu comme les autres, et suivant un ancien usage, d'une robe qui depuis a porté le nom de *Robe de Rabelais*. Du reste, elle fut renouvelée plusieurs fois, depuis l'époque où en a été revêtu cet écrivain original. Les Étudians se joignirent au temps pour la détruire. Jaloux d'emporter chez eux un échantillon de cette Robe consacrée par un nom fameux, chacun en coupait furtivement un lambeau, et leur avidité pour ces reliques profanes subsista même après qu'elle eut été renouvelée, ce qui rendit ce renouvellement plus souvent nécessaire.

Les bornes de cette *Notice* ne nous permettent pas d'y placer la longue énumération des maîtres dans l'art de guérir, qui sont sortis de la Faculté de Montpellier. On n'ignore pas qu'elle a souvent fourni des premiers Médecins aux Rois de France, ainsi qu'à d'autres Souverains. Mais à quoi bon s'étendre sur ce qui peut recommander cette École célèbre ? Qui ne sait que depuis plusieurs siècles toute l'Europe regarde Montpellier comme une *Moderne Épidaure ?*

La Faculté de cette Ville conserve toujours sa juste renommée, et l'empressement avec lequel on accourt encore des pays les plus éloignés, pour consulter les habiles Médecins que Montpellier renferme, en est une preuve sans réplique. L'École de Médecine est établie depuis la révolution dans le ci-devant Palais épiscopal. On y a formé une Bibliothèque publique, qui renferme beaucoup de livres précieux, relatifs à la Médecine ou aux Sciences naturelles. Montpellier possède aussi une autre Bibliothèque publique, connue ci-devant sous le nom de *Bibliothèque de l'École Centrale.* Elle est provisoirement placée dans une partie de l'édifice connu sous le nom de *Collége* et maintenant affecté au Lycée. On peut voir au même lieu le Cabinet de Physique formé aux frais des ci-devant États du Languedoc. Il y avait aussi un Cabinet d'Ornithologie et de Minéralogie, qui a été transporté au ci-devant Couvent de Ste-Ursule.

Le Gouvernement a établi à Montpellier une des Écoles speciales de Pharmacie instituées en l'an XI. On lui a consacré l'édifice modeste qu'occupait anciennement la Faculté de Médecine.

Montpellier avait aussi une Faculté de Droit, dans laquelle a professé *Guillaume de Nogaret*, depuis Chancelier de France, et célèbre par le zèle audacieux avec lequel il servit *Philippe le Bel* son Roi, contre le Pape *Boniface* VIII. Il paraît que ce hardi Citoyen, avant son élévation, habitait Montpellier et y avait une maison située dans le quartier connu sous le nom de *St-Firmin*.

JARDIN DES PLANTES.

Ce Jardin, fondé sous *Henri* IV, plus de vingt-cinq ans avant celui de Paris, dut sa création aux soins de *Pierre Richer* ou *Richier de Belleval*, qui y professa le premier la Botanique. C'est le premier Jardin public de cette nature qui ait existé en France. *Pierre Richer de Belleval*, né en Champagne de parens originaires de Picardie, naquit vers l'an 1564, et fut un des nombreux enfans de *François de Belleval*, sieur *de Rouvroy*, Enseigne de cinquante hommes d'armes. Comme les fonds assignés par le Gouvernement, à l'entretien et à l'augmentation du Jardin des plantes, n'étaient pas proportionnés au zèle de *Pierre Richer de Belleval* pour cet établissement, il avança, pour cette dépense, jusqu'à la concur-

rence de cent mille francs de son propre patrimoine. Aussi disait-il dans une remontrance au Roi *Henri* IV : « L'achapt, bastiment et
» peuplement de votre jardin, l'entretene-
» ment ordinaire de six hommes et des
» bestes chevalines, pour le transport des
» plantes, les recherches loingtaines et voya-
» ges ont tellement épuisé mes petits moyens,
» que je ne suis demeuré que chargé de
» grosses debtes et d'une nombreuse famille.»
Cet homme vraiment recommandable mourut à Montpellier sans laisser de postérité directe, et fut enseveli dans l'Église *St-Pierre*.

Ce Jardin des plantes a subi depuis son origine diverses vicissitudes, qui en ont, à ce qu'il paraît, diminué beaucoup l'étendue. Il vient d'éprouver un changement favorable à sa destination primitive et essentielle, la culture des plantes et les progrès de la botanique. Nous avons dit, dans notre première édition, que le Gouvernement avait jeté sur cet établissement un regard protecteur qui sans doute le ranimerait. Notre espérance n'a point été trompée. Une grande et belle serre s'est élevée, d'après les plans de M. Lagardette, architecte, envoyé par M. Chaptal, alors Ministre de l'intérieur. On a

resserré l'étendue de la promenade publique que ce Jardin renferme dans son enceinte, pour rendre à la Botanique une partie de ce qui avait été originairement consacré à cette science (12) ; quelques arbres, dont l'ombre eut été nuisible aux plantes, ont été abattus. Ce n'est pas sans regret que les *habitués* de cette promenade agréable ont vu ces arbres tomber sous la cognée. Mais les personnes qui ont dirigé les changemens nouvellement opérés au Jardin des plantes, ont sans doute pensé que, dans un établissement de ce genre, tout devait être sacrifié à l'objet pour lequel il a été institué.

On remarquera dans ce Jardin une partie de terrein plus élevée, où se trouve une allée de cyprès. De cette allée, on descend dans un lieu où, suivant la tradition, *Narcissa*

---

(12) Du temps de *Belleval*, non-seulement l'espace de terrein, compris sous le nom de *Jardin du Roi*, était entièrement employé à la culture des plantes utiles ou curieuses ; mais le lieu appelé *Jardin de la Reine* qui était réuni, comme il l'est encore maintenant par un arceau, avec le *Jardin du Roi*, s'étendait si loin au delà de ses limites actuelles, que le cabinet d'histoire naturelle que *Belleval* avait joint à ce *Jardin de la Reine*, était à ce qu'il paraît situé à peu près à l'endroit où est à présent le *Château-d'eau* du Peyrou.

fille adoptive du Docteur *Young* fut ensevelie par les mains paternelles. Ce Poëte célèbre, n'ayant pu obtenir, pour la dépouille de cette fille chérie, une sépulture en *terre sainte*, la porta, dit-on, lui-même durant la nuit dans ce lieu. Il se plaint amèrement dans une de ses *Nuits* (la quatrième), d'avoir été contraint à cette extrémité. Plusieurs personnes refusent leur assentiment à la tradition, qui désigne le Jardin des plantes comme le lieu de la sépulture de *Narcissa*. Quelques-unes même assurent qu'elle fut ensevelie en *terre sainte*, par une connivence, fruit de l'intérêt, et qu'on chercha conséquemment à couvrir du voile le plus épais. Les vers même, où le Docteur *Young* peint avec une énergique douleur la manière dont il rendit les derniers devoirs à sa fille, ne sembleraient-ils pas favoriser cette opinion ? *Par un pieux sacrilége je dérobai un tombeau pour ma fille.* Sur quoi tomberait le sens de ce vers, si elle avait été ensevelie au Jardin des plantes ? Pourquoi parlerait-il, dans les vers suivans, de la précipitation et de la crainte avec laquelle il remplit ce triste office de l'amour paternel ? Aux yeux de qui pouvait-ce être un sacrilége, que le

soin donné par un père à la sépulture de sa fille? L'inhumation en *terre sainte* d'une personne née hors du sein de la religion catholique, ne pouvait sans doute être faite qu'en fraude. Un tombeau de cette nature ne pouvait qu'*être dérobé* ; mais en tout autre lieu, qu'avait à craindre le Docteur *Young*, en déposant sa fille dans son dernier asile? Les protestans n'ensevelissaient-ils pas leurs morts sans obstacle? On peut répondre à ces objections, que peut-être les expressions vives dont se sert *Young*, dictées par l'exagération naturelle à la poésie et à la douleur, désignent seulement le peu d'appareil qui dut nécessairement accompagner cet acte funèbre, dans un pays étranger et catholique. Il considérait sans doute comme un sacrilége, de n'avoir pas rendu les derniers devoirs à sa chère *Narcissa* avec la pompe convenable. D'ailleurs des faits attestés par des personnes dignes de foi viennent à l'appui de la tradition, qui place la sépulture de *Narcissa* au Jardin des plantes. M. Banal, qui y a rempli pendant longues années l'emploi de jardinier en chef, raconte qu'un vieux garçon jardinier, mort il y a quelques années avec la réputation d'un

homme simple et véridique, lui a assuré qu'il avait lui-même introduit, par une porte dérobée et pendant la nuit, dans le Jardin des plantes, un Anglais qui portait sur ses épaules le corps de sa fille, qu'il lui avait aidé à inhumer dans le lieu connu maintenant sous le nom de *Tombeau de la fille d'Young*. Quelque temps avant la révolution, on fouilla la terre dans ce lieu, et on y trouva des ossemens qui furent reconnus par des anatomistes habiles pour des ossemens d'une jeune fille. Quoiqu'il en soit, Monsieur et Madame *Talma, acteurs célèbres du Théâtre Français*, pendant leur séjour à Montpellier, proposèrent et commencèrent généreusement eux-mêmes une souscription, pour élever un monument modeste à *Narcissa*, dans l'endroit du Jardin des plantes où l'on croit que repose sa cendre. Ce monument n'a point été encore exécuté.

Quelques personnes se sont récriées sur le frivole danger de consacrer une tradition incertaine. Mais (comme l'a dit un homme d'esprit) *si la cendre de Narcissa n'est point en ce lieu, son ombre y viendra recueillir les hommages rendus à sa mémoire.*

PLACE DU PEYROU.

Le Peyrou est sans contredit le plus magnifique ornement de la ville de Montpellier. On a même prétendu qu'un grand Prince (13) à son passage dans cette Ville, trouvant de la disproportion entre la médiocrité de la cité et la majestueuse grandeur de cette place, dont s'honoreraient les plus brillantes Capitales, demanda ironiquement *où était donc la Ville ?*

Le mot de *Peyrou* désigne en Languedocien un lieu pierreux. Le lieu, où est maintenant située cette place, n'était en effet autrefois qu'une élévation pierreuse, et il paraît que dans les premiers temps de la ville de Montpellier, ce lieu servait de marché. On trouve les mots suivans : *Forum seu mercatum Montispessulani del Peyrou*, dans un acte de l'année 1156, cité par l'historien de Montpellier d'*Aigrefeuille.*

On doit le premier dessein de cette promenade au *Marquis de la Trousse*, Commandant

---

(13) L'Empereur Joseph II.

pour le Roi en Languedoc. Ce Seigneur, dont il est si souvent fait mention dans les lettres de Madame de *Sévigné*, ayant été rappelé, fut obligé de laisser l'exécution de son projet entre les mains du Comte de *Broglio* son successeur, et de Mr. *de Basville*, alors Intendant de la même Province. Ils confièrent à l'Architecte *Daviler* la direction des travaux. C'est lui qui fit construire cette vaste terrasse, d'où l'on jouit d'une vue si admirable. On lui doit aussi la porte de ville, connue sous le nom de *porte du Peyrou*, qui conduit à cette promenade. Cette porte, estimée des connaisseurs comme un beau morceau d'architecture, a été dégradée et défigurée par une ridicule bigarrure pendant la frénésie révolutionnaire. Des quatre bas reliefs allégoriques qu'on y voit encore, les deux placés du côté de la Ville représentent l'un *la révocation de l'édit de Nantes*, et l'autre *la jonction de l'Océan et de la Méditerranée par le Canal du Languedoc.* Les deux qui sont du côté de la promenade, sont des emblêmes des conquêtes de *Louis le Grand.* Ces quatre médaillons sont l'ouvrage de *Philippe Bertrand*, sculpteur distingué.

Plusieurs années après l'époque des premiers embellisemens dont fut décorée la place du Peyrou, les États de la Province voulant signaler leur admiration pour le Roi *Louis* XIV, lui firent élever au milieu de cette promenade une belle statue équestre en bronze. Elle fut posée sur un piédestal incrusté de marbre, sur lequel était gravée l'inscription suivante, composée par M. DE MANDAJORS, d'Alais.

LUDOVICO MAGNO
COMITIA OCCITANIAE
INCOLUMI VOVÊRE,
EX OCULIS SUBLATO
POSUÊRE.
ANNO M. DCC. XVIII.

Ce monument, comme l'on peut penser, n'a pas échappé à la faux révolutionnaire. Il fut renversé et mis en pièces après la chute de la royauté (14). Avant la révolution,

---

(14) Peu de personnes à Montpellier connaissaient le véritable nom des artistes, au travail desquels on devait cette statue. La chute de ce monument en a fait connaître d'une manière indubitable les auteurs. On a pu alors lire facilement leurs noms qui y étaient inscrits. Les voici, tels qu'ils ont été copiés au moment que

on avait conçu un projet qui aurait fait de cette belle place un monument sublime. C'était celui d'élever les statues en marbre des grands Hommes du siècle de *Louis* XIV, sur les socles placés de distance en distance dans la balustrade qui entoure la place. Ainsi ce grand Roi se serait trouvé au milieu des beaux Génies et des Héros qui ont illustré son règne. Puisse, s'écrie Voltaire dans une lettre adressée à M. le Baron DE FAUGÈRES, « Puisse votre projet être exécuté! Puissent » tous les Génies qui ont décoré le siècle de

---

cette statue fut renversée. Si ces renseignemens nous avaient été fournis lors de notre première édition, ils nous auraient épargné l'erreur dans laquelle nous sommes tombés, en attribuant (quoique d'une manière incertaine) cet ouvrage à *Coysevox*. Sur un des pieds du cheval il y avait écrit : 1.° *Pierre Mazeline*, 2.° *Simon Hurtrelle*. C'est le nom de deux sculpteurs qui ont souvent travaillé ensemble. On voit au *Musée des monumens Français*, le mausolée du chancelier LE TELLIER et celui de CHARLES DE CRÉQUY, gouverneur de Paris, qui ont été exécutés conjointement par ces deux artistes. C'est sans doute à eux qu'on dût le modèle de la statue en bronze dont il est ici question, et les mots *Simoneau fecit*, qu'on lisait au-dessous du ventre du cheval, indiquaient suivant toute apparence l'artiste qui l'avait fondue.

» *Louis* XIV, reparaître dans la place de
» Montpellier, autour de la statue de ce Roi,
» et inspirer aux siècles à venir une émula-
» tion éternelle! »

L'aqueduc qui aboutit à la place du *Peyrou*, est destiné à conduire à Montpellier les eaux de la *Fontaine de St-Clément*, située à cinq ou six quarts de lieues de Montpellier, et dans le voisinage du lieu nommé *Montferrier*.

ESPLANADE.

Cette promenade fut commencée vers l'an 1724, par les soins du DUC DE ROQUELAURE, alors Commandant de la Province. Il mit d'autant plus de zèle dans cette entreprise, qu'à la beauté de l'emplacement, se joignait pour motif le desir d'avoir et de laisser à ses successeurs une promenade voisine de la maison qu'habitaient les Commandans de la Province, maison connue encore sous le nom de *Gouvernement*, et maintenant possédée par M. DE BOUSSAIROLES. En reconnaissance des soins que s'était donnés le DUC DE ROQUELAURE pour la confection de cette promenade, elle fut pendant quelque temps appelée de

son nom la Roquelaure. MM. de Bernage père et fils, successivement Intendans de la Généralité de Montpellier, mirent la dernière main à cette promenade. La Citadelle, dont elle est bordée sur un de ses côtés, a été construite par les ordres de *Louis XIII*, après le siége de Montpellier, qu'il prit sur les Protestans en 1622; elle fut moins élevée pour la défense de la Ville, que pour tenir en bride ses habitans. Cinq-mars, favori de *Louis XIII*, et à qui ce Roi, ou plutôt le *Cardinal de Richelieu* fit trancher la tête, *à Lyon*, fut transféré de *Narbonne* où on l'arrêta, dans cette Citadelle, d'où il tenta même de s'échapper; mais son entreprise fut découverte.

TABLEAU DE BOURDON

A SAINT-PIERRE.

Dans l'Église de St-Pierre on voit un tableau de *Bourdon*, Peintre célèbre, né à Montpellier. Il est placé au fond du Sanctuaire, et représente un miracle, attribué par quelques écrivains ecclésiastiques, à *St-Pierre* et *à St-Paul*. Ils ont prétendu que *Simon le Magicien*, voulant montrer qu'il

pouvait égaler les prodiges opérés par ces Apôtres, s'était élevé et soutenu dans les airs à l'aide des démons, en présence de l'*Empereur Néron*, à Rome; mais qu'enfin les prières de St-Pierre et de St-Paul avaient occasioné sa chute. Tel est le sujet de ce tableau, dont les anciens propriétaires (les Chanoines de la Cathédrale St-Pierre) méconnurent long-temps le mérite. On assure qu'il est resté pendant quatre-vingts ans roulé et négligé comme un ouvrage de nul prix, dans un galetas, au-dessus de la voûte de l'Église. On y admire sur-tout la tête de *Néron* et celle de *St-Pierre*. Celle de *Bourdon*, à qui l'on doit ce beau tableau, et qui s'est représenté lui-même dans un des groupes qui le composent, peut se reconnaître, en ce qu'elle est tournée vers le Spectateur, et qu'elle nous paraît avoir un caractère, pour ainsi dire, plus moderne.

MONUMENS DE JACQUES COEUR.

Quiconque a lu l'histoire de France, connaît celle de Jacques Coeur, Argentier, c'est-à-dire, Trésorier du Roi de France Charles vii. Cet homme, célèbre par les

services qu'il rendit à son Souverain, par ses grandes richesses et sa cruelle disgrace, paraît avoir eu un établissement considérable de commerce à Montpellier. Cette Ville était alors l'entrepôt du commerce du levant, source de l'opulence de Jacques Coeur : il y fit construire une maison très-belle pour le temps, et qu'après sa disgrace, le Roi *Charles VII*, donna au Corps des Marchands de Montpellier, pour y tenir leurs assemblées. Elle a été connue, jusque dans nos derniers temps, sous le nom de *la Loge*; mais dans la révolution ayant été vendue, comme bien national à un particulier, qui l'a reconstruite presque à neuf, tous les vestiges qui retraçaient le souvenir de son ancien possesseur, ont disparu. Avant cette époque, on voyait sur la façade divers bas reliefs que des esprits, imbus du préjugé que fit naître la fortune de Jacques Coeur, ont prétendu être des symboles hiéroglyphiques des mystères de l'alchimie. On sait que l'ignorance attribua ses richesses à la découverte de la pierre philosophale. Cette maison n'était point le seul monument qu'eût laissé Jacques Coeur à Montpellier. Outre la maison dite des *Trésoriers de France*, où ces Magis-

trats s'assemblaient avant leur destruction, et qui passait aussi pour avoir été bâtie par lui, on peut voir encore les débris d'une fontaine, dont la construction lui est également attribuée. Elle porte, dans le langage du pays, le nom peu décent de *Font Putanelle*, et est située derrière l'Hôpital-général, sur les bords d'un ruisseau, dont le nom peut aussi ne pas plaire aux oreilles délicates, *le Merdanson*. (15) On y voyait autrefois une inscription et les armes en relief de *Jacques Cœur*; le temps n'en a laissé presque aucun vestige : nous pensons que sa situation, dans un lieu secret, détourné, et propre aux rendez-vous des amans, lui a valu, de la part de nos pères grossiers, le nom qu'elle porte ; et nous n'adopterons point l'opinion de l'auteur d'un *manuscrit sur la ville de Montpellier*, qui donne pour étymologie à ce nom de *Putanelle* le mot latin de *Puteus* (puits) parce que cette fontaine est, selon lui, alimentée par un puits voisin.

---

(15) Ce ruisseau est généralement connu à Montpellier sous le nom de *Merdanson*. Il lui vient sans doute de ce qu'il reçoit par les égouts les immondices de la Ville. Son véritable nom est plus agréable à l'oreille ; c'est celui de *Verdanson*.

DE QUELQUES HOMMES CÉLÈBRES,

NÉS A MONTPELLIER (16).

Quelques écrivains mettent au nombre des Troubadours un nommé *Guillaume Durand*, natif de Montpellier. Nous devons cependant observer qu'il n'en est pas question dans l'Histoire moderne des Troubadours. On dit que *Durand* aimait éperdument une jeune Provençale de la famille *de Balbe*, laquelle étant tombée malade passa faussement pour morte. Ce bruit, parvenu aux oreilles de *Durand*, lui causa une douleur si vive, qu'elle termina ses jours. Sa maîtresse, rendue à la santé, déplora la perte d'un amant si tendre, et offrit à Dieu un cœur dont elle ne pouvait plus disposer en faveur d'aucun mortel, sans outrager l'amour. Elle passa le reste de ses jours dans un Monastère.

---

(16) C'est une opinion généralement répandue dans cette Ville, que *St. Roch* y a pris naissance, et cette opinion est appuyée par le témoignage d'un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques.

Constance de Cézelli, fille d'un Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, déploya le courage et le dévouement patriotique d'une Spartiate, dans la défense de *Leucate* contre les *Ligueurs* et les *Espagnols.* Son mari *Boursier, sieur de Barry et de Saint-Aunez*, près Montpellier, était Gouverneur de la place *de Leucate.* Tombé dans une embuscade et fait prisonnier en allant trouver le *Duc de Montmorency*, il donna avis de sa détention à sa femme, l'exhortant à se jeter dans *Leucate*, et à ne la rendre sous aucune condition. En vain les Ligueurs, maîtres de sa personne, tentèrent-ils, tour à tour, la voie des promesses et celle des menaces, pour le déterminer à donner ordre à *Constance* sa femme, de rendre la place, ils trouvèrent en lui une foi inflexible. Tournant alors les yeux sur *Constance* elle-même, ils la menacèrent de la mort de son mari, si elle ne rendait la place. Elle aurait tout sacrifié pour la rançon de ce cher prisonnier, tout *hormis l'honneur;* et fidèle à la voix d'un époux qu'elle aurait cru trahir en écoutant de pareilles propositions, elle persista dans son refus. Les ennemis irrités étranglèrent son mari et lui envoyè-

rent son corps. Les soldats qu'elle avait sous ses ordres, enflammés de fureur, voulurent la venger sur le Seigneur de *Loupian*, prisonnier dans *Leucate*; mais CONSTANCE, aussi généreuse qu'intrépide, s'opposa de tout son pouvoir à ces représailles.

GUILLAUME RONDELET, né à Montpellier en 1507, s'appliqua beaucoup à la connaissance des Poissons. Ses voyages à la suite du CARDINAL DE TOURNON, en qualité de Médecin de ce Seigneur, ne lui furent pas inutiles pour cet objet principal de ses études. Il possédait aux environs de Montpellier une maison de campagne qui porte encore son nom. Le voisinage où elle est des étangs et de la mer, lui donnait beaucoup de facilité pour étendre ses connaissances ichthyologiques. Son *Histoire naturelle des Poissons* a joui d'une grande réputation, et a été réellement fort utile à ceux qui depuis ont écrit sur cette matière. C'est RONDELET qui mit en vogue les eaux de *Balaruc*, situées dans le voisinage de Montpellier; RABELAIS, dans ses ouvrages, désigne RONDELET sous le nom du Docteur *Rondibilis*.

PIERRE MAGNOL, né à Montpellier en 1638, acquit de grandes connaissances en

botanique ; il publia plusieurs ouvrages relatifs à cette science. C'est en son honneur, que fut donné le nom de *Magnolia* , en français *Magnolier*, à un genre d'arbres du nouveau monde, remarquables par la grandeur et l'éclat de leurs fleurs.

Louis-Bertrand Castel, Jésuite, se rendit célèbre par son invention du clavecin oculaire , et par plusieurs ouvrages de Mathématiques. Il naquit à Montpellier en 1688. Il eut la réputation d'un homme savant , mais d'un esprit singulier.

Brueys , qui composa de concert avec Palaprat la comédie estimée du *Grondeur*, et à qui l'on doit aussi le rajeunissement de l'ancienne farce de l'*Avocat Patelin* , naquit à Montpellier , suivant le Chanoine d'Aigrefeuille, dans son *Histoire de la ville de Montpellier* ; mais le *Dictionnaire historique* le fait naître à *Aix* et mourir à *Montpellier* à l'âge de 83 ans. Ce qui est constant, c'est qu'il était originaire de cette Ville , son père en étant natif.

Ranchin , auteur du Triolet si souvent cité,

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus beau jour de ma vie.

était originaire de Montpellier , d'une famille qui a rempli , dans cette Ville , des emplois

honorables, et dont plusieurs individus se sont distingués par leurs talens littéraires. CHARLEVAL, dont le genre d'esprit nous paraît avoir eu beaucoup d'analogie avec celui de RANCHIN, était parcillement issu d'une famille qui a long-temps occupé les premières charges à Montpellier, mais qui depuis s'établit en Normandie où naquit CHARLEVAL. Le nom de cette famille était FAUCON ou FALCON. CHARLEVAL est auteur de l'Opuscule intitulé : *Conversation du Père Cannaye et du Maréchal d'Hocquincourt*, jusqu'au morceau de la dispute sur le *Molinisme* et le *Jansénisme*, qui est, dit-on, *de Saint-Évremont.*

FRANÇOIS LAPEYRONIE, né à Montpellier le 15 janvier 1678, de *Raimond Lapeyronie*, Chirurgien, et d'*Élisabeth Subreville*, ayant embrassé la profession de son père, l'exerça avec le plus grand éclat; appelé à Paris pour y opérer le DUC DE CHAULNES de la fistule, il s'y fixa. Il fut bientôt après nommé Anatomiste à *St. Côme*, et Démonstrateur au Jardin du Roi. En 1731, il fonda l'Académie de Chirurgie de Paris, et entra en 1737 dans l'exercice de la charge de premier Chirurgien du Roi *Louis XV*; charge dont il avait obtenu la survivance en 1717. Il

mourut à Paris en 1747, n'oubliant point à ses derniers momens la Ville où il avait pris naissance, et reçu les premières leçons de l'art auquel il devait sa fortune et sa célébrité. Il donna par son testament le tiers de ses biens à la Compagnie des Chirurgiens de Montpellier, et en régla l'emploi ainsi qu'il suit : il ordonna la construction d'un Amphithéâtre anatomique ; il fonda cinq Démonstrateurs et cinq Adjoints, et affecta une certaine somme aux Hôpitaux de Montpellier, à condition qu'ils fourniraient un certain nombre de cadavres pour les dissections. L'Édifice construit à Montpellier, avec les fonds laissés par *Lapeyronie*, y est connu sous le nom de *St. Côme*. Il a été enlevé à la Société des Chirurgiens comme bien national ; la Salle où était situé l'amphithéâtre, est devenue depuis peu la Bourse. On a construit un nouvel amphithéâtre au ci-devant Évêché, où a été transférée depuis la révolution, l'École de Médecine, comme nous l'avons dit plus haut.

Rosset, auteur du Poëme de l'*Agriculture*, naquit à Montpellier. On fait à ce Poëme le grave reproche de manquer d'imagination et de poésie de style. Cependant quelques

morceaux de cet ouvrage ont mérité, même sous ce rapport, le suffrage des connaisseurs; et on ne peut lui disputer la correction, et souvent le talent de bien tourner les vers. Rosset était Conseiller à la Chambre des Comptes de Montpellier.

Roucher, connu par son Poëme des *Mois*, où, suivant l'opinion des critiques les plus éclairés, on trouve plus de verve que de goût, naquit à Montpellier, et mourut victime des tyrans révolutionnaires. Il a été justement regretté pour ses talens et surtout pour ses qualités estimables.

C'est par erreur, que dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Montpellier*, on fait naître dans cette Ville, Pierre-Sylvain Régis, qui s'acquit quelque célébrité sous le règne de *Louis XIV*, par son attachement à la doctrine nouvelle de Descartes, et son talent à l'expliquer. Il était né, suivant le *Dictionnaire Historique*, dans le Comté d'Agenois; il vint de Toulouse à Montpellier avec le Marquis de Vardes, célèbre courtisan, alors exilé en Languedoc. Il y séjourna quelque temps, et y enseigna le *Cartésianisme*. C'est sans doute ce séjour, et peut-être la ressemblance de nom avec un Médecin connu par quelques

ouvrages, nommé PIERRE RÉGIS, et né à Montpellier, qui a causé l'erreur consignée dans l'*Encyclopédie*.

SÉBASTIEN BOURDON, né à Montpellier en 1616, d'une famille Calviniste, est regardé, malgré son incorrection, comme un des Peintres qui ont fait le plus d'honneur à l'École Française; il fit en 1652 le voyage de Suède; la Reine CHRISTINE le nomma son premier Peintre. Revenu en France après l'abdication de cette Reine, il fut appelé par des affaires domestiques à Montpellier. Ce fut pendant ce séjour, qu'il composa le tableau, représentant la *chute de Simon le Magicien*, que l'on voit dans l'*Église St. Pierre*. On voit aussi dans la grande galerie du Musée central des arts, à Paris, plusieurs tableaux de cet Artiste fameux, entr'autres son *crucifiement de St. Pierre*, et son *martyre de St. Protais*, qui passent pour ses meilleurs ouvrages.

JEAN RAOUX naquit à Montpellier en 1677. Après avoir pris les premières leçons de peinture dans cette Ville, sous un bon Peintre nommé RANC, il alla à Paris, où il se perfectionna à l'École de *Bon Boulogne*; de là il passa à *Rome*, puis fut attiré à

Venise par un noble Vénitien ; revenu à Paris, il y fut honoré d'une protection particulière par le *Grand Prieur de Vendôme*, pour lequel il fit quatre tableaux, représentant les *quatre âges de l'Homme*, dont le plus estimé est celui de *la Vieillesse.* On voit dans *la galerie du Musée central des arts,* son tableau représentant *la Fable de Pygmalion.* Ce fut son tableau de réception à l'Académie de peinture, où il fut reçu en qualité de *Peintre d'histoire.* Ce n'est pas cependant sous ce titre, qu'il mérite le plus de célébrité. Il a sur-tout réussi dans les sujets appelés *sujets de caprice.*

Jean Ranc, maître de Raoux, devint un peintre célèbre pour le *Portrait.* Il fut de l'Académie Royale de peinture, et premier Peintre du *Roi d'Espagne.* Lamotte, dans sa *Fable du Portrait*, a fait usage d'une aventure arrivée à ce Peintre.

C'est aussi à Montpellier qu'*Hiacinthe Rigaud,* né à *Perpignan*, et Peintre également fameux pour le *portrait*, prit les premières leçons de son art.

La loi que nous nous sommes faite de n'admettre dans cette *Notice* aucun homme vivant, nous empêche de joindre à ces

Peintres fameux un homme qui a vu aussi le jour à Montpellier, et que son grand âge et ses rares talens ont fait surnommer le *Nestor de la peinture*. Plusieurs hommes, nés aussi à Montpellier, tiennent le rang le plus distingué dans la république des lettres.

DE LA CAMPAGNE DES ENVIRONS DE MONTPELLIER.

La Campagne des environs de Montpellier n'offre pas un aspect aussi riant, que grand nombre d'autres cantons de la France. La verdure y est rare, et y perd bientôt sa fraîcheur ; la vue ne s'y étend point sur de gras pâturages ou de riches moissons. L'humble et pâle olivier, le mûrier dépouillé, (17) la vigne rampante, y sont presque la seule parure des terreins cultivés. Les maisons de campagne, appelées en langage du pays *Mas*, sont, à quelques exceptions près, dénuées d'ombrages. Mais si la nature qui s'offre aux yeux du voyageur dans cette contrée, n'est pas aussi riante

(17) Les rameaux du mûrier offrent au milieu du printemps la nudité de l'hiver, parce qu'on les dépouille de leurs feuilles pour la nourriture des vers-à-soie.

que celle des portions de la France, qui jouissent d'un climat plus tempéré, elle a du moins l'avantage de rappeler plus particulièrement celle dont les Poëtes Latins, Grecs, ainsi que les Écrivains sacrés nous offrent des peintures. Cette circonstance lui donne, si l'on peut parler ainsi, un caractère auguste et poétique. En effet, on y voit croître l'arbre de Minerve, le Laurier, le Myrte (18) et le Cyprès, ornement de la tombe. Comme dans la Bétique, dont *Fénélon* nous a laissé une si gracieuse description (19), les chemins y sont bordés de jasmins et de grenadiers. Le figuier aux fruits délicieux, et si souvent l'objet des comparaisons et des paraboles familières aux auteurs inspirés, est aussi un des arbres qui se plaisent le plus dans ce climat. Les landes même qui occupent une partie de son territoire et qui portent le nom de *Garrigues* en langage du pays, peuvent réveiller dans

---

(18) Le myrte se nomme en patois *herba dâou lagui*, c'est-à-dire, *herbe du chagrin*, parce qu'autrefois dans nos Provinces méridionales on en couronnait, d'après l'usage des Romains, la tête des épousées le jour de leurs noces.

(19) Voyez la description de la Bétique dans *Télémaque*.

une imagination sensible, des souvenirs qui la dédommagent de leur stérile et monotone aspect ; ces térébinthes , ces lentisques nous rappellent la terre religieuse , berceau de notre culte. Du reste , si dans ces *Garrigues* on ne foule pas aux pieds une verte pelouse, ce sol aride et pierreux n'est pas totalement dépourvu de parure ; c'est là que le thym , la lavande , l'immortelle se plaisent et exhalent leurs parfums.

Le vin est , sans nulle comparaison , la récolte la plus considérable du territoire de Montpellier ; il y est communément bon. Ce climat paraît moins propre à la culture des oliviers , dont un grand nombre a péri depuis quelques années. Plusieurs plantes ont dans la langue des Botanistes, pour nom spécifique , celui de *Monspeliensis*. Ce n'est pas qu'elles croissent exclusivement dans le territoire de Montpellier ; mais elles y ont été sans doute primitivement observées , ce qui n'est point extraordinaire , attendu l'amour des sciences naturelles et sur-tout de la botanique , qui règne depuis long-temps dans cette Ville. D'ailleurs , il est certain que les environs de Montpellier sont très-fertiles en plantes. La température n'y

est point trop ardente pour les plantes des climats tempérés, et y est assez douce pour un grand nombre de celles qui sont particulières aux pays chauds. De plus, le voisinage de la mer ajoute à cette abondance botanique, les fucus, les conferves, etc.

De la Flore des mers invisible héritage.

On peut y ajouter les plantes littorales.

Cette température offre les mêmes avantages, par rapport aux autres branches de l'histoire naturelle : telles sur-tout que les insectes et les reptiles. Cette multitude d'êtres vivans anime la campagne; et c'est au printemps de ce pays-ci, qu'on peut plus particulièrement appliquer cette expression de Buffon : *tout fourmille de vie.* Pendant les ardeurs de la canicule, toute la campagne retentit d'un bruit qui étonne les oreilles septentrionales. Il est produit par l'insecte appelé *Cigale*, qui semble ne vivre que pour faire résonner son monotone instrument. La connaissance de cet insecte peut piquer la curiosité, en ce qu'il en est souvent fait mention dans les poëtes Grecs et Latins. Anacréon lui a même consacré une de ses

chansons, et tout le monde connaît ces vers de la seconde églogue de *Virgile :*

> At mecum raucis, tua dum vestigia lustro,
> Sole sub ardenti resonant arbusta *Cicadis.*

Parmi un grand nombre de maisons de Campagne, situées autour de Montpellier, il en est quelques-unes que les étrangers verront sans doute avec plaisir, telles que Laverune, la Piscine, Montferrier, le Clos Saint-Martial, Jacou, Bionne, Château-Bon, etc.

NOTICE SUR MAGUELONNE.

Ceux qui seront curieux de connaître le berceau de Montpellier, pourront se transporter à l'*Ile de Maguelonne*, située à une grosse lieue ou une lieue et demie de Montpellier. Cette île de très-peu d'étendue est fermée au midi, par la mer ; au nord, par l'étang de Palavas. Sans doute que les flots, comme sur bien d'autres rivages, ont rongé peu à peu le terrein de cette île. Comment concevoir autrement qu'une ville considérable ait pu y trouver place ? Cependant il paraît, par le témoignage de divers écrivains, que *Maguelonne* a tenu un rang distingué parmi les cités, sous les Romains

et sous la domination des Goths. Il ne reste aucun vestige de cette ville, pas plus que de son port, qui fut la cause de sa destruction, comme nous l'avons dit dans notre *Notice historique sur Montpellier*. On y a vu pourquoi la ville et le port de Maguelonne furent détruits par *Charles Martel.* A cette époque, l'Évêque et le Chapitre de Maguelonne se transportèrent à *Substantion*, ville dont nous avons parlé dans notre *Notice sur Montpellier*. Après avoir demeuré à peu près trois siècles à *Substantion*, ils retournèrent à *Maguelonne*. C'est pour lor que fut construite ou du moins relevée l'Église dont on voit encore les restes, ainsi que la demeure de l'Évêque qui y était jointe. Cette île a acquis quelque célébrité par le Roman de la *Bibliothèque bleue*, intitulé : *les amours de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne*, fiction qu'un auteur aimable (*feu le Comte de Tressan*) n'a pas dédaigné de rajeunir et de parer des grâces de son style. L'auteur en est, dit-on, *Bernard de Tréviez*, Chanoine de Maguelonne. M. d'*Aigrefeuille* prétend, dans son *Histoire de Montpellier*, que ce *Bernard de Tréviez* en a seulement donné la première idée dans un poëme en

l'honneur de *Pierre*, *Comte de Melgueil*, et bienfaiteur de l'Église de Maguelonne ; et que c'est sur ce fondement que Rabelais, pendant qu'il étudiait la Médecine à Montpellier, composa le Roman populaire de *Pierre de Provence et de la belle Maguelonne*. Nous croyons cette tradition que nous avons trouvée consignée dans ce seul ouvrage, peu digne de foi. Il paraît que ce Roman a été réellement composé par le Chanoine *Bernard de Tréviez*. Il est possible qu'il ait été retouché par *Rabelais*, pendant son séjour à Montpellier, comme Astruc, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du Languedoc*, et d'après Gariel, l'un des historiens de Montpellier, prétend qu'il l'a été par *Pétrarque*, du temps qu'il étudiait en droit dans cette Ville. La destinée de ce chétif ouvrage serait à la vérité bien singulière, s'il avait réellement passé par les mains illustres de *Pétrarque* et de *Rabelais*, pour être enfin embelli avec plus de soin et de succès par M. de Tressan.

On voit encore dans les restes de l'Église de *Maguelonne*, les tombeaux de quelques-uns de ses Évêques, entr'autres de *Guitard de Ratte*, né à Montpellier. Ce Prélat, avant

sa nomination à l'Épiscopat, était Conseiller au Parlement de Toulouse, où il se distingua par son zèle courageux pour l'autorité royale contre les ligueurs. Il aurait péri victime de leur fanatisme, comme le *Premier Président Duranti* et l'*Avocat-général Dafis*, s'il n'avait été absent de Toulouse, à l'époque du meurtre de ces magistrats; ce qui n'empêcha pas le Parlement de le condamner par contumace à la peine de mort. Un autre Évêque de Maguelonne, né aussi à Montpellier, fut célèbre dans son temps par son érudition et son goût pour l'histoire naturelle: c'est Guillaume Pélissier second du nom, sous lequel s'opéra la translation de l'*Évêché de Maguelonne à Montpellier*. Ami de Rondelet, Pélissier l'aida de ses conseils pour la composition du livre *de Piscibus*. Il fit lui-même des Commentaires sur *Pline*, qui ont été perdus. Pélissier fut persécuté comme favorisant le calvinisme, soit qu'il eut réellement adopté la nouvelle doctrine, ou plutôt que ses lumières seules et l'esprit de tolérance qui devait naturellement les accompagner, l'eussent fait soupçonner d'avoir embrassé une religion qu'on nommait quelquefois *la Religion des Savans*. C'est à *Mague-*

lonne, sous l'épiscopat du même PÉLISSIER, qu'ALBANUS TORINUS trouva, comme on peut le voir dans BAYLE, un manuscrit attribué au fameux gourmand APICIUS, intitulé : *De Re Culinariâ.* Les mauvais plaisans ne manquèrent pas sans doute d'observer dans le temps, que la découverte d'un ouvrage de ce genre devait naturellement être faite chez des gens d'église, et sur-tout chez des Chanoines. Du reste, dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous, les successeurs de ces chanoines ont compté parmi eux, pendant un assez grand nombre d'années, un homme célèbre par l'élévation où il parvint dans l'Église et dans l'État : nous voulons parler du Cardinal DE FLEURY, qui fut long-temps Chanoine à Montpellier. D'abord précepteur de *Louis* XV, il devint ensuite son premier Ministre. Né à Lodève en 1653, il mourut à Paris en 1743, d'*ans et d'honneurs chargé.*

ANECDOTES.

On lit dans une histoire manuscrite de Montpellier, dont nous ignorons l'auteur, l'anecdote suivante : « en l'année 1648,

» M.lle *Jeanne Grasset*, fille du Trésorier de » ce nom , fiançant avec M. *Martinet*, » Conseiller à la Cour des Aides, au moment » où elle signait le contrat, fut saisie d'un » mal de cœur si violent, que malgré les » secours qui lui furent prodigués, elle » expira bientôt dans les bras de son futur » époux. Le mariage et la mort furent » d'amour, » dit le naïf écrivain d'où nous avons pris ce touchant récit. « Les Médecins » (dit-il plus haut) furent d'accord que ce fut la » grande joie qui la suffoqua et la fit mourir.» Le tendre Magistrat ne survécut que quelques jours à sa maîtresse. Avant de mourir, il demanda instamment à M. *Laroche*, grand-père de celle-ci, d'être enseveli dans le même tombeau qu'elle, dans l'*Église de St. Paul*; ce qui lui fut accordé. Ils sont (ajoute l'auteur) « chacun dans une caisse de plomb » qu'on a unies ensemble, avec des agrafes, » au-devant desquelles on a gravé leurs noms » *Jacques Martinet et Jeanne Grasset*, avec ces » mots: *Amans fidèles.* »

Suivant la tradition recueillie par Verdale, Évêque de Maguelonne, qui a écrit l'histoire de ses prédécesseurs, Reinier l'un d'eux fut empoisonné avec une hostie consacrée. Ce

qui (dit *Verdale*) donna occasion d'établir dans l'Église de Maguelonne, que le Diacre et le Sous-Diacre qui assisteraient le Prêtre à la Messe, communieraient avec lui de la même hostie et du même calice. Ce crime fut commis en 1248.

Montpellier avait, comme on l'a vu, une *Faculté de droit*, qui pendant long-temps a été aussi fameuse que son École de Médecine. Une nombreuse jeunesse s'y rendait de tous les pays, pour y apprendre la science des lois. Cette école était établie dans le couvent de *Ste. Eulalie*, autrement des Pères de *la Mercy*. Du temps qu'elle était le plus fréquentée, quelques étudians de ladite école ayant pris querelle avec des habitans des Faubourgs du *Peyrou* et de *St-Guillem*, en blessèrent quelques-uns. Les habitans de ces Faubourgs, s'étant réunis pour se venger, se portèrent sur le passage des Étudians en droit, lorsqu'ils sortaient le soir de leur École. Là, arrêtant tous les passans, cette populace vindicative les obligeait à dire ces mots patois : *Dîou vous done bôna gnoch.* Ce que les étrangers qui composaient la plus grande partie des Étudians en droit, ne pouvaient prononcer qu'avec peine.

C'était un moyen pour les reconnaître, et tous ceux qui prononçaient ces paroles avec un accent qui prouvait qu'ils n'étaient pas du pays, étaient inhumainement jetés dans les puits du voisinage. Cet événement est remarquable par le rapport qu'il a avec un fait raconté dans l'*ancien Testament.* On voit dans *le livre des Juges, chap.* 12, que *Jephthé* ayant remporté une victoire sur les *Éphraïmites*, fit occuper par ses Troupes les gués du Jourdain, par où les *Éphraïmites*, vaincus et dispersés, étaient obligés de passer pour retourner dans leur pays. Les Soldats de *Jephthé*, ainsi postés, arrêtaient ces fugitifs, à mesure qu'ils se présentaient pour passer le Fleuve. Là, on exigeait d'eux qu'ils dissent le mot *Scibboleth*, qui signifie épi; et que par un accent particulier sans doute à cette tribu, les *Éphraïmites* ne pouvaient prononcer qu'ainsi, *Sibboleth.* Reconnus indubitablement par cette épreuve, pour *Éphraïmites*, ils étaient aussitôt égorgés et jetés dans le Jourdain.

D'Aigrefeuille rapporte que pendant la tenue des États de la Province, à Montpellier, en 1678, le *Cardinal de Bonzy*, pour célébrer la paix de *Nimègue*, fit représenter,

dans son Hôtel, un Opéra, genre de spectacle qui n'avait jamais été vu à Montpellier. Les paroles en furent composées par Brueys, dont il a été parlé dans notre article sur les hommes célèbres natifs de Montpellier; la musique par Sallières, Directeur de la musique des États. Ce Divertissement plût beaucoup à Montpellier « tant » (dit d'Aigrefeuille) par la grâce de la » nouveauté, que par l'exécution. »

On trouve dans un recueil intitulé : *Pièces intéressantes et peu connues*, etc. publié par (M. de Laplace), le récit d'un événement arrivé à Montpellier, et dans lequel on voit une jeune demoiselle de cette ville venger son honneur blessé, avec une vigueur au-dessus de son sexe. Voici cette anecdote que nous rapportons sur la foi de Laplace, et dont nous ne pouvons garantir l'authenticité, ne l'ayant point lue ailleurs, ni même entendu raconter à Montpellier. Peu de mois après la paix d'Utrecht, un jeune Anglais, fils d'un médecin de sa Majesté Britannique, fut envoyé à Montpellier, pour y étudier la médecine. Mais arrivé à Montpellier, il trouva plus doux de chercher à plaire aux *Dames*, que de pâlir sur les ouvrages d'*Hippocrate*.

Bien fait et riche, il ne se contenta pas de ces avantages réels, et voulut les rehausser par l'imposture. Il se fit donc passer pour le fils unique d'un Lord, dont par hasard il portait le nom. Introduit sous ce titre chez les parens de Mademoiselle de..... il s'en éprit vivement. Confiant et audacieux, bientôt il se crut aimé, bientôt il chercha à obtenir des gages de cet amour présumé. Mais ayant éprouvé une résistance à laquelle il ne s'attendait point, ses desirs s'en irritèrent. Il redoubla de vivacité et d'audace dans sa poursuite, mais infructueusement, et il ne réussit qu'à se faire éconduire par M.lle de..... Profondément humilié d'une aventure si peu flatteuse pour son amour propre, il eut recours à la calomnie, et publia par-tout, qu'il s'était retiré de chez M.lle de..... par l'effet de cette satiété que produit si souvent la possession. Malgré la réputation de vertu dont jouissait M.lle de....., ce bruit injurieux ne fut pas universellement repoussé. Il fut accueilli par cette nombreuse classe de gens, qu'un malheureux penchant à la malignité rend avides de tout ce qui peut la flatter. M.lle de...... avait un père dont elle était chérie. Quelle fut la douleur de M.lle de.....,

lorsqu'elle vit cette noire imposture parvenir jusqu'aux oreilles de ce père, et porter dans son cœur une affreuse incertitude sur les mœurs d'une fille, qu'il avait crue jusqu'alors au-dessus même du soupçon! Une seconde femme que ce père avait épousée, jalouse en secret des charmes de sa belle-fille, appuyait discrétement la calomnie, et cherchait à faire regarder M.lle de....., sinon comme criminelle, du moins comme justement victime d'une légéreté blâmable. Dans cette position accablante, M.lle de..... était près de succomber à une douleur aussi vive que stérile, lorsqu'une occasion fortuite fit naître dans son ame l'espoir et le projet de la vengeance. Elle apprit que son indigne calomniateur s'était pris de paroles avec un autre Anglais, partisan du *Roi Jacques*, et que la querelle avait été très-vive. M.lle de.... vit dans cette nouvelle une occasion de satisfaire son juste ressentiment. Elle se hâta d'envoyer au prétendu Lord, sous le nom de l'*Anglais Jacobite*, un cartel conçu dans les termes les plus injurieux, et dans lequel il était sommé de se rendre avec des pistolets, le lendemain au point du jour, derrière les murs du Couvent des..... Elle se pourvoit

ensuite secrètement de l'habit d'un frère à peu près de sa taille, ainsi que des armes nécessaires pour le combat, et le lendemain avant le jour, se dérobant de chez elle sans être aperçue, elle se rend au lieu indiqué. Qu'on juge de la surprise du jeune Anglais, lorsqu'en arrivant, au lieu de l'adversaire qu'il croyait aller combattre, il reconnaît M.lle de.... qui après lui avoir reproché, en peu de mots, l'infamie de son procédé, lui en demande raison. Mais voyant qu'il ne lui répond que par des railleries, qu'elle regarde comme un nouvel outrage, M.lle de..... ne se possédant plus, lui lâche son coup de pistolet, et l'étend sur le carreau. Après s'être vengée d'une manière si terrible, M.lle de..... rentrant chez elle, comme elle en était sortie, sans être aperçue, se remit au lit, et parut le matin dans sa famille comme elle avait coutume. Cependant la mort du jeune Anglais ayant été bientôt divulguée dans la Ville, la Justice informée de la querelle qu'il avait eue avec le *Jacobite*, fit arrêter ce dernier, et commença d'instruire son procès, comme véhémentement soupçonné du meurtre de son compatriote. Malgré la dénégation constante de l'accusé,

les présomptions et les apparences allaient peut-être le faire condamner, lorsque Mlle de..... se présentant aux Juges, leur parla ainsi : « victime d'une calomnie atroce, » et trop répandue dans Montpellier pour » vous être inconnue, j'ai dû en punir l'auteur. » J'ai, sous le nom de l'accusé, envoyé un » cartel à mon ennemi, et sur son refus de » me rendre raison de son outrage, ma main » lui a donné la mort. Rendez-donc la liberté » à un innocent, c'est à moi d'occuper sa » place. » Les Juges admirant cette fermeté rare, et considérant sans doute que c'était par excès d'attachement à l'honneur, que Mlle de..... s'était rendue criminelle, s'empressèrent à l'envi de demander sa grâce au Souverain ; ils l'obtinrent. M. de Laplace ajoute qu'un de ces Juges, jeune et riche, vivement touché du courage et de la beauté de Mlle de....., s'estima heureux de devenir son époux.

A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie d'AUGUSTE RICARD, rue de l'Arc d'Arènes, maison Plagniol, n.° 9.

AN XIII---1805.